

## **ACRONYMES**

AIMPSI: Aéroport International de Moroni Prince Saïd Ibrahim

ANACM: Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

ANF: Assemblée Nationale Française

ASS: Afrique Subsaharienne

BDF: Bailleurs de Fonds

BG : Bibliothèque de Géographie

BM : Banque Mondiale

BU : Bibliothèque Universitaire

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CIRAD: Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CMED: Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement

CNUED: Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

CRH: Commune Rurale de Hamanvou

CTD: Collectivités Territoriales Décentralisées

DGE : Direction Générale de l'Environnement

DGS : Direction Générale des Statistiques

DNS: Direction Nationale des Statistiques

EAF : Exploitation Agricole Familiale

ESSA : Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques

EUD : Etat Unitaire Décentralisé

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FC: Franc Comorien

FIDA: Fonds International de Développement Agricole

FMI : Fond Monétaire International

ISF: Indice Synthétique de Fécondité

NEPAD: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

PDDAA: Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONG: Organisme Non Gouvernemental

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PIB: Produit Intérieur Brut

PPN: Produits de Première Nécessité

RIA: Route d'Intérêt Agricole

RIV: Route d'Intérêt villageois

RN: Route Nationale

SCRP: Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES CROQUIS

Croquis n°1: Carte de localisation de la zone d'étude ..... 5

Croquis n°2: Carte topographique de la Commune ..... 29

### LISTE DES FIGURES

Figure n°1: Répartition des ménages enquêtés ..... 26

Figure n°2: Courbe ombrothermique de Hamanvou ..... 31

Figure n°3: Evolution de la population de Hamanvou de 2003 à 2018 ..... 34

Figure n°4: Répartition de l'amendement à Milevani ..... 41

Figure n° 5: Pourcentage des exploitants selon les superficies exploitées en Are ..... 43

Figure n°6: Répartition des niveaux d'instruction des chefs d'exploitation ..... 43

Figure n°7: Subdivision de la mode de production ..... 46

Figure n°8: Inégale répartition de la production des cultures vivrières en 2018 à Milevani ... 56

Figure n°9: Répartition des cultures maraîchères dans la localité de Milevani ..... 59

Figure n°10: Répartition de la culture de la vanille à Milevani ..... 60

Figure n°11: Inégale répartition des revenus de trois types de ménages ..... 72

Figure n°12: Recettes, dépenses et bilan monétaire des trois types de ménages ..... 73

### LISTE DES SCHEMAS

Schéma n°1: Circuits de commercialisation des produits agricoles ..... 67

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1: Comparaison entre agriculture familiale et agriculture commerciale ..... 10

Tableau n° 2: Moyenne des précipitations et températures annuelles en mm à Hamanvou de 1981-2010..... 29

Tableau n°3: Répartition par âge de la population Grande-Comorienne .....	35
Tableau n° 4: Répartition de la population par sexe de la Grande-Comore.....	35
Tableau n°5: Répartition de la population par localités en 2018 .....	36
Tableau n°6: Répartition de travail agricole des paysans de Milevani .....	38
Tableau n°7: Les trois types d'exploitation et surface exploitée .....	42
Tableau n°8: Les différents modes de production agricole.....	46
Tableau n°9: Prix des différents matériels utilisés .....	47
Tableau n°10: Calendrier agricole de la patate douce.....	54
Tableau n°11: Calendrier agricole du taro .....	55
Tableau n°12: Productions des cultures vivrières (sac/an à Milevani en 2018.....	56
Tableau n°13: Les principales cultures de légumes pratiquées dans la localité de Milevani... ..	56
Tableau n°14:Types et répartition des cultures maraîchères.....	58
Tableau n°15: Nombre d'animaux dans ladite localité .....	63
Tableau n°16: Revenu annuel des trois groupes de ménages à Milevani (en FC) .....	70
Tableau n°17: Les dépenses de chaque type de ménage .....	71
Tableau n°18: Bilan budgétaire annuel des ménages en FC .....	72
Tableau n°19: Fluctuation des prix des cultures vivrières .....	78

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo n°1: La forêt artificielle d'eucalyptus robusta à Sangani.....	33
Photo n°2: Type d'habitation en tôle à Sangani .....	39
Photo n°3: Quelques engrains chimiques utilisés .....	41

Photo n°4: Exemple d'une entraide familiale .....	45
Photo n°5: Terroir de manioc à Hambadani.....	52
Photo n°6: Terroirs de patate douce à Hambadani .....	53
Photo n°7: Terroir de taro à Magovadjou.....	55
Photo n°8: Tomate plantée en ligne et une pépinière atteinte par une maladie .....	57
Photo n°9: Quelques terroirs de cultures maraîchères .....	58
Photo n°10: Terroir de vanille à Sangani .....	60
Photo n°11: Exemple d'arbres fruitiers à Sangani .....	61
Photo n°12: La RN1, passe dans le chef-lieu de la commune.....	64
Photo n°13: Routes d'intérêt villageois à Hamanvou .....	65
Photo n°14: Exemple d'un taxi, de marque Laguna, dans la commune.....	65
Photo n°15: Le petit marché de Hahaya.....	66
Photo n°16: Exploitation du bois d'Eucalyptus robusta à Magovadjou.....	76

## INTRODUCTION GENERALE

Dans le monde surtout en Afrique, la réduction de la pauvreté est l'un des problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Ce phénomène se fait surtout sentir dans les pays de l'Afrique subsaharienne-ASS-, où le développement économique reste basé essentiellement sur l'agriculture qui est le secteur le plus important de leurs économies nationales. Et pourtant, ce secteur ne parvient pas à nourrir et à pourvoir aux besoins de sa population en pleine croissance. Dans ce contexte, l'agriculture fait face à un double défi: produire plus et mieux pour répondre à la croissance des besoins alimentaires et en particulier approvisionner les villes; assurer des revenus et des emplois à la population rurale afin de réduire les flux migratoires et de lutter contre les inégalités et la pauvreté qui concernent d'abord les campagnes<sup>1</sup>. Comme toutes les agricultures du monde, l'agriculture familiale s'affiche indéniablement comme un pilier de la sécurité alimentaire nationale. Elle fait vivre 2,6 milliards de personnes et offre du travail à 40% de la population active mondiale (Agropolis internationale, 2014)<sup>2</sup>. Elle assure au moins 56% de la production agricole mondiale (FAO, 2014)<sup>3</sup>. En effet, il est dénombré plus de 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde dont 500 millions sont des fermes familiales (FAO, 2014). En, ASS, l'essentiel des exploitations agricoles sont familiales (près de 80%) et le secteur emploie près de 75% de la population active<sup>4</sup>.

L'Union des Comores ne fait pas exception à cette situation, où les exploitations agricoles sont familiales. Ces exploitations emploient 71 % de la population active et génère à elle seule, près de 50% du Produit Intérieur Brut (DNS, 2011). Malgré cette forte contribution, l'agriculture comorienne fait face aujourd'hui à de nombreux défis majeurs parmi lesquels il faut citer entre autres: la lutte contre la pauvreté qui touche plus de 54% de la population rurale (SCRP, 2009)<sup>5</sup>, le développement des marchés agricoles locaux et nationaux afin d'améliorer la compétitivité des produits locaux, les revenus des producteurs, l'insécurité alimentaire conjoncturelle en raison de la dépendance des importations des

---

<sup>1</sup>**Banque mondiale (2000)**, 70% des pauvres vivent aujourd'hui en milieu rural

<sup>2</sup>**Agropolis international (2014)**, « *Agriculture familiales* », les dossiers d'Agropolis international, n°19, p.64, disponible sur: [www.agropolis.fr](http://www.agropolis.fr)

<sup>3</sup>Disponible sur: <http://www.fao.org/family-farming-2018/fr/>

<sup>4</sup>Disponible sur: [www.repaoc.org](http://www.repaoc.org)

<sup>5</sup> **Commissariat General au plan**, (Septembre 2009), *Agriculture aux Comores*, Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, publié le 30 /10/2010 par Comores droit.

denrées alimentaires, la dégradation de l'environnement, née des effets conjugués de l'agriculture traditionnelle itinérante sur brûlis et de l'exploitation abusive des ressources naturelles qui menacent la base productive de l'agriculture.

La Commune Rurale de Hamanvou-CRH-, objet de cette recherche, l'agriculture familiale est soumise à différentes formes de contraintes qui ont fini d'altérer leur productivité. L'exiguïté spatiale, l'accroissement démographique, l'insuffisance d'infrastructures rurales, enclavement des zones de production, insuffisance de structures de commercialisation, manque d'accès au crédit, et tant d'autres ont fini par essouffler l'agriculture familiale. Face à ces contraintes spécifiques, il faut ajouter la difficulté liée au renouvellement de la population agricole active, exode rural des jeunes, absence de revenus attrayants et immédiats, absence de mécanisation appropriée pour diminuer la pénibilité du travail.

De ce fait, les conditions de vie des ménages de cette Commune dépendent fortement de l'agriculture, épine dorsale de l'économie locale. Dans cette perspective, l'agriculture a donc un rôle à jouer notamment dans la réduction de la pauvreté, l'intensification des cultures, la gestion durable des ressources naturelles et la création d'emplois.

Ce contexte particulier a conduit donc au choix de ce sujet de recherche intitulé: « **Activités agricoles et développement socio-économique dans la Commune Rurale de Hamanvou, Grande-Comore** ».

Cependant, il convient de bien souligner ici que cet intitulé pourrait connaître un réajustement au fur et à mesure de l'avancement de ce mémoire de recherche.

- **La problématique**

La problématique de cette recherche s'organise autour de la question suivante:

**« Dans quelle mesure les activités agricoles peuvent-elles contribuer à accroître le niveau de vie de la population locale dans la commune rurale de Hamanvou? »**

Pour répondre à cette problématique, trois questions secondaires se rattachent à cette question principale:

1. Les conditions géographiques dans cette Commune constituent-elles des atouts dans la pratique des activités agricoles?

2. La prédominance de la culture de subsistance et l'existence de la culture de rente permet-elle à la population locale de s'épanouir dans une vie saine et agréable?
3. Peut-on considérer l'agriculture familiale comme un moyen de développement socio-économique et environnemental dans cette commune rurale?

- **Objectif de cette recherche**

L'objectif de cette recherche est d'analyser les activités agricoles et ses impacts dans le développement socio-économique dans le but d'améliorer le cadre de vie de la population locale.

- **Hypothèses de recherche**

Pour la réalisation de ce travail, la méthode consiste à établir une ou plusieurs hypothèses de base. L'hypothèse est définie comme une réponse anticipée à la problématique posée auparavant. Pour cela, trois hypothèses de travail sont posées pour pouvoir apporter des réponses claires à la problématique:

**Hypothèse 1:** Les conditions naturelles dans cette commune constituent des atouts majeurs pour le développement de l'agriculture

**Hypothèse 2:** Les activités agricoles améliorent la situation des ménages pauvres afin de sortir de la pauvreté

**Hypothèse 3:** Le développement socio-économique de cette commune rurale dépend largement de l'amélioration des activités agricoles.

Ces trois hypothèses sont confirmées à partir des quatre (04) résultats de recherche obtenus.

- **Résultats de recherche obtenus**

1. Les conditions géographiques constituent des atouts majeurs pour le développement de l'agriculture
2. L'agriculture, pierre angulaire de l'économie locale
3. La majeure partie de la population locale vivent encore dans la pauvreté
4. Le renforcement de ce secteur est une condition préalable au développement de la commune

## **Situation géographique de la commune**

La Commune Rurale de Hamanvou se trouve dans la préfecture d'Itsandra-Hamanvou<sup>6</sup>, l'une des 09 préfectures qui forment l'île de la Grande-Comore avec la division récente de la préfecture de Mitsamihouli-Mboude en deux préfectures bien distinctes à savoir: la préfecture de Mboudé et celle de Mitsamihouli. Cette commune, qui a une superficie de 71,76 Km<sup>27</sup>, se trouve au centre-ouest de la Grande-Comore et elle regroupe 9 villages dont son chef-lieu est Hahaya.

Du point de vue administratif, elle est limitée:

- ♦ au Nord par la commune de Nyumamro Souheili,
- ♦ au Sud par la commune de Mbadani,
- ♦ à l'Est par la commune de Nyuma Msiru et celle d'Oichili Yamboini et
- ♦ à l'Ouest par le Canal de Mozambique.

Elle est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes:

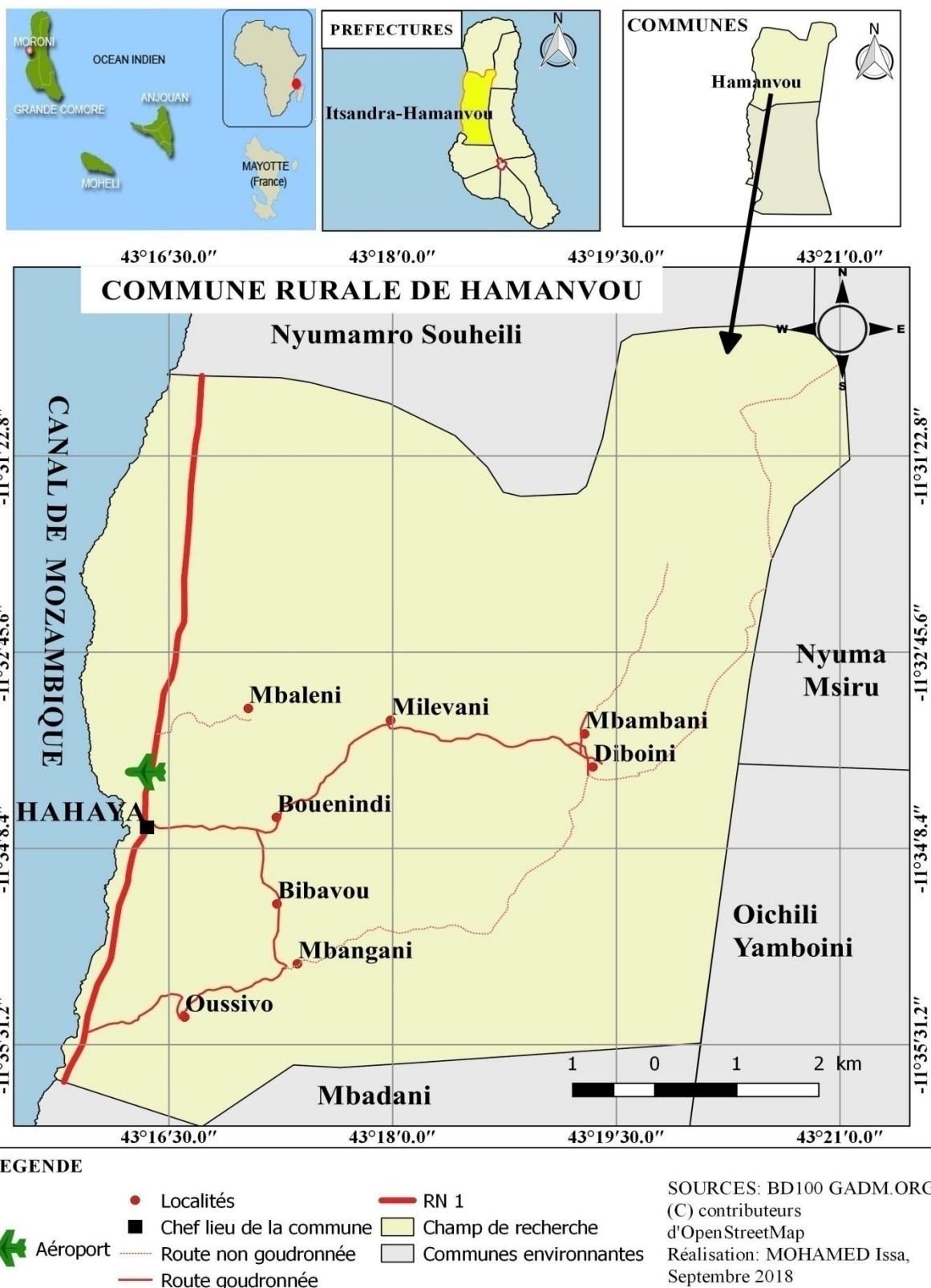
- Latitude: entre 11°35'3 et 11°31'22 Sud
- Longitude: entre 43°16'30 et 43°21'00 Est

---

<sup>6</sup> Elle est composée de cinq communes à savoir: Hamanvou, Mbadani, Bangaani, Djoumoichongo et Isahari.

<sup>7</sup>Une superficie obtenue à partir du modèle de calcul d'une superficie sur le logiciel QGIS.

**Croquis n° 1:** Carte de localisation de la zone d'étude



Source: BD 100 et conception de l'auteur

Ce mémoire présente la synthèse de la recherche. Pour mieux répondre à sa problématique, il est structuré en deux parties:

**Première partie:** Démarche et champ de recherche

**Deuxième partie:** Les impacts de l'agriculture dans la Commune Rurale de Hamanvou

## **PREMIERE PARTIE: DEMARCHE ET CHAMP DE RECHERCHE**

Pour mieux cadrer ce sujet et donner plus d'informations pertinentes sur la compréhension de ce travail de recherche, cette première partie sera consacrée dans un premier chapitre sur l'approche conceptuelle, la revue de la littérature et la démarche adoptée. Le deuxième chapitre se focalisera sur la présentation générale de la zone d'étude.

## **CHAPITRE I: APPROCHE CONCEPTUELLE DES NOTIONS GEOGRAPHIQUES ET DEMARCHE DE RECHERCHE**

L'étude des activités agricoles et du développement socio-économique, objet de ce présent ouvrage appelle à une maîtrise de toutes les notions clés du thème centrées sur la notion générale de l'agriculture.

Ce présent chapitre introduit un certain nombre de concepts et de notions de base géographiques qu'il convient de définir au préalable. Cette introduction permet d'éviter toute confusion des lecteurs dans la mesure où l'interprétation de ceux-ci varie d'un auteur à l'autre et le contexte où ils sont utilisés. Suite à cela, il sera question d'évoquer la démarche suivie pour l'élaboration de ce mémoire.

### **I.1 Concepts sur les activités agricoles**

Le conceptuel occupe une place capitale dans un travail de recherche. Toutefois, il est, dans ce sens, susceptible d'aider à comprendre et de mieux cerner le sujet. C'est ainsi que les notions activités agricoles, développement socio-économique, développement local et d'autres comme décentralisation, collectivités territoriales décentralisées et développement durable seront définies, si non précisées.

#### **I.1.1 Activités agricoles**

L'activité agricole est un processus qui assure principalement l'alimentation des humains. En outre, l'agriculture fournit un nombre important de produits tels que des peaux d'animaux, des engrains, des produits destinés à l'industrie, des plantes vertes et fleurs, du bois. Elle représente un maillon indispensable dans la chaîne agroalimentaire, en lui assurant l'approvisionnement en matières premières.

#### **I.1.2 Les différents types d'agriculture**

Dans le monde, il existe deux types d'agriculture: agriculture familiale et agriculture commerciale.

##### **I.1.2.1 Agriculture familiale**

L'exploitation agricole familiale (EAF) est la forme d'agriculture la plus répandue dans le monde surtout dans les pays en voie de développement (CIRAD, 2014)<sup>8</sup>. Elle est une

---

<sup>8</sup> CIRAD, (2014), *Les agricultures familiales du monde: Définitions, contributions et politiques publiques*, Montpellier, mai 2013, 123 p.

forme d'organisation de la production agricole caractérisée par le lien entre famille et unité de production avec une pluralité des activités. Elle est adoptée par 40 % des personnes actives à travers la planète et assure au moins 56 % de la production agricole mondiale (FAO, 2014). Il s'agit d'une petite exploitation dans laquelle ce sont les membres de la famille qui constituent les forces du travail et qui administrent également les décisions de production (Gueye, 2003; OCDE, 2009). Ces décisions concernent essentiellement le choix des cultures, l'organisation de la main-d'œuvre et sa répartition pour les différentes tâches, la gestion des terres et autres biens agricoles (Bélières *et al.* 2002)<sup>9</sup>. Cette EAF regroupe également les activités agricoles telles que les productions végétales et animales, la pêche, la chasse et la cueillette. En plus, elle rend de nombreux services à la société tels que la production alimentaire, la création d'emplois et de richesses en milieu rural, ainsi que la préservation de l'environnement (Ferraton et Touzard, 2009<sup>10</sup> ; FAO, 2014).

Cette agriculture appelée aussi d'autosubsistance s'occupent principalement de cultures vivrières telles que: le manioc, la patate douce, la banane, l'igname, taro, et de cultures maraîchères comme les légumes. De plus, la production est assez faible à cause des étendues réduites et du travail surtout manuel fourni par une main-d'œuvre familiale.

### **I.1.2.2 Agriculture commerciale**

L'agriculture commerciale concerne toutes les productions agricoles destinées exclusivement à la vente. Elle inclut aussi bien les cultures de légumes, des fruits et de l'élevage. Ainsi, contrairement à l'agriculture vivrière ou d'autoconsommation, elle est appelée à satisfaire la demande du marché sur le plan local, régional, national et international. Dans cette perspective, elle se consacre essentiellement à la culture de produit à forte valeur commerciale comme la vanille, le girofle, l'ylang-ylang, le café. Dans ce contexte, elle exige beaucoup de main-d'œuvre pour accomplir les différentes tâches que les activités agricoles requièrent. Elle recourt systématiquement à l'emploi de trois facteurs de toute activité agricole à savoir: l'homme, la terre et le capital financier. Cette forme d'agriculture, qui suit les innovations agronomiques, a recours aux engrains chimiques, biologiques et aux pesticides, et

---

<sup>9</sup>**BELIERES J F., (2002)**, « *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?* », Dossier Zones arides, N° 113, IIED, Londres.

<sup>10</sup>**FERRATON N. al., (2009)**, *Comprendre l'agriculture familiale: Diagnostic des systèmes de production*, La collection « agricultures tropicales en poche », Presses agronomiques de Gembloux, Belgique, 121 p.

utilise des variétés de cultures améliorées et emploie des machines. Tous ces facteurs conjugués permettent d'obtenir des meilleurs rendements.

### **I.1.2.3 Différence entre agriculture familiale et agriculture commerciale**

Dans le monde, il existe deux formes d'agriculture: l'agriculture commerciale et l'agriculture familiale (Gueye, 2003). D'un côté, l'agriculture commerciale est une forme d'agriculture dont les produits récoltés sont exclusivement destinés à être vendus pour fournir les revenus nécessaires à l'exploitation (Chaléard, 2003). De l'autre côté, l'agriculture familiale repose sur les ressources humaines familiales (*Tableau n°1*). Cette dernière combine une gamme diversifiée d'activités en rapport avec les objectifs prioritaires tels que la consommation, le stockage et la vente (Guèye et Toulmin, 2003).

**Tableau n°1: Comparaison entre agriculture familiale et agriculture commerciale.**

Caractéristiques	Agriculture familiale	Agriculture commerciale
Rôle de la main d'œuvre familiale	Important	Faible ou inexistant
Liens au sein de la communauté	Forts: fondés sur la solidarité et l'entraide mutuelle entre le ménage et le reste de la communauté	Faible: souvent aucune connexion sociale entre entrepreneur et communauté locale
Objectifs prioritaires	Consommer, stocker et vendre	Vendre, acheter et consommer
Diversification	Forte: pour minimiser les risques	Faible: spécialisation autour de quelques cultures ou activités
Taille de l'exploitation	Petite: en moyenne 5 à 10 ha	Grande: pouvant excéder 100 ha
Liens avec le marché	Faibles: mais grandissants	Forts

**Source:** Gueye et Toulmin, 2003

Ce tableau numéro 1 montre la comparaison entre agriculture familiale et agriculture commerciale.

### **I.1.3 Les différents types d'élevage**

Dans le monde, il existe deux types d'élevage: l'élevage extensif et l'élevage intensif.

#### **I.1.3.1 Elevage extensif**

L'élevage extensif est une méthode d'élevage bovin ou d'autres animaux impliquant une faible densité d'animaux. Dans ce sens, aucun apport supplémentaire de nourriture n'est

habituellement requis et l'animal mange peu de fourrage industriel. Le bétail s'alimente en grande partie des pâturages sur les terres non cultivées. Les races autochtones sont généralement privilégiées car elles sont bien adaptées aux conditions particulières du lieu et à une gestion extensive. Bien que la productivité animale soit inférieure à celle du modèle intensif, le modèle extensif est à la mesure des exploitations familiales puisque les coûts ne sont pas très élevés et que la production n'a pas besoin de croître. Les animaux vivent dans leurs conditions naturelles. Ils ont besoin de peu de médicaments et soins vétérinaires. Les excréments du bétail sont utilisés comme engrais pour les champs de culture, de sorte que l'élevage et l'agriculture se complètent, ce qui rend possible la durabilité des systèmes agraires dans de nombreuses régions de la planète.

Ainsi, ce type d'élevage consiste à laisser le bétail en divagation en brousse pour se contenter uniquement de l'aliment de base (herbes et arbustes).

#### **I.1.3.2 Elevage intensif**

L'élevage intensif est un système d'élevage moderne et le régime alimentaire des animaux est conçu pour convertir le plus rapidement possible l'animal en muscle. Sur ce, il existe une grande gamme de fourrages industriels qui peuvent contenir des compléments comme des vitamines, des graisses, ainsi que des additifs comme des stimulants ou des colorants. Les aliments proviennent en général de l'agriculture intensive. Les races sont sélectionnées en fonction de l'accélération de la conversion de l'aliment en muscle. La sélection est réalisée par de grandes industries qui fournissent des semences aux éleveurs et la reproduction est faite par insémination artificielle.

Ainsi, ce type d'élevage consiste à immobiliser les animaux par nombres réduits et à leur apporter tout ce qu'ils mangent. Ce type d'élevage est plus rentable mais demande plus de moyens. Il est en général pratiqué par des éleveurs riches. L'alimentation est composée d'aliment de base (paille séché) mais beaucoup d'aliments concentrés.

### **I.2 Concepts sur le développement**

Le développement possède plusieurs définitions parmi lesquelles, on peut retenir trois pour simplifier sa lourdeur.

Actuellement, le terme « développement » est utilisé pour décrire le progrès, l'évolution ou le changement, surtout dans le domaine social et économique d'une vie collective (**Petit LAROUSSE, 2010**).

Selon **BRET B. (2006)**, le terme « développement », utilisé dans les sciences humaines, plus précisément en géographie, désigne l'amélioration globale des conditions et de la qualité de vie d'une population donnée, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être<sup>11</sup>. Il est donc une progression, une croissance, un accroissement, une évolution, un épanouissement, etc. ...que l'on peut mesurer, qualifier, caractériser avec le niveau de vie, la réduction de la pauvreté et dont les disparités se présentent de la manière suivante:

- ⇒ le niveau de vie élevé, c'est-à-dire le revenu par habitant est supérieur au seuil d'existence,
- ⇒ l'élimination de la pauvreté, c'est-à-dire la satisfaction des besoins alimentaires
- ⇒ la réduction des inégalités par rapports aux pays industrialisés en matière de technologie, de richesse, de pouvoirs réels et de statut.
- ⇒ l'indépendance économique, l'autosuffisance alimentaire

Le développement est défini par **François Perroux (2011)**<sup>12</sup> comme étant « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global* ». Le développement implique l'amélioration de la qualité de vie de la population et se traduit par une hausse de revenu par tête, un accroissement de la ration alimentaire et un meilleur accès aux services de santé et de l'éducation.

### I.2.1 Développement local

Le développement local est un concept « *qui vise à fonder le développement pour et par les acteurs de base avec les moyens locaux pour atteindre le bien-être social et*

---

<sup>11</sup>**BRET B., (2006)**, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris Ellipses, (3ème éditions), 222 p.

<sup>12</sup>**PERROUX F., (2011)**, *Dictionnaire des sciences économiques*, Armand COLIN, VUEF.

*l'autosuffisance en terme économique, financier, logistique et autres ressources dans un territoire déterminé» (RINDA et al. ,2009)<sup>13</sup>.*

Autrement dit, le développement local signifie donc en terme simple « la lutte contre la pauvreté » localement. Ainsi selon une hypothèse très simple, le développement local n'est que: une mesure stratégique efficace prise par les acteurs locaux contribuant à produire une marge de manœuvres nouvelle.

Le développement local c'est donc transformer les modes de vie d'une localité pour qu'ils soient meilleurs qu'auparavant. Plusieurs indicateurs peuvent se trouver améliorés lorsqu'il y a passage du développement local dans la localité telle que le progrès des connaissances, l'amélioration du niveau de vie, la qualification du savoir industriel, etc....

Le développement local possède un caractère inclusif, c'est-à-dire « *le fait de rendre le développement local inclusif pour tous est essentiel pour garantir l'égalité des chances et promouvoir la pleine participation» (KEMEM K., 2004*<sup>14</sup>).

Donc le développement local est une prise de conscience collective, qui se réalise sous une forme participative, c'est-à-dire que ce sont les gens qui définissent leurs besoins. On fait appel à la solidarité de toute la population et de tous les acteurs de la localité pour développer leur territoire. Le développement local varie d'une commune à une autre, d'une région à une autre.

Cependant, le développement est un concept flou car c'est en général l'amélioration du bien-être collectif. C'est pourquoi leur définition met l'accent sur la question de la qualité de mode de vie de la population. De plus, ce concept ne se repose pas sur un besoin précis.

La localité où s'applique le développement est définie comme « *une unité socio-spatiale singulière mais indépendant, à travers laquelle les acteurs et les communautés fabriquent des réseaux, des territoires et expérimentent des pratiques alternatives et créatrices par rapport aux contraintes imposées par le système politico-économique » (BASSAND, 1990).*

---

<sup>13</sup>**RINDA (H.), MALALATIANA (R.), NY HASINA (R.), (2009),** *Développement local*, DIFP, Université d'Antananarivo, 37p.

<sup>14</sup>**KEMEM K., (2004),** *La concertation locale dans les projets de développement, enjeux, pratiques, et perspectives*, ENDA Europe, (ENDA : Paris), 16p.

## I.2.2 Concept de développement socioéconomique

### I.2.2.1 Développement social

Le développement social, c'est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse s'épanouir. Le succès de la société est lié au bien-être de tous les citoyens à travers tous les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, l'habitat, l'emploi. Dans ce sens, « *Le développement social peut être caractérisé par l'élévation du niveau de vie général, la satisfaction des besoins matériels croissants de la population, la réduction des inégalités et la promotion des groupes dévalorisés* » (**KHOIN, 1992**).

En tenant compte de cette définition, le développement social signifie qu'il faut investir dans la population. Il est nécessaire d'éliminer les obstacles empêchant les citoyens de réaliser leurs rêves avec confiance et dignité. Il ne faut pas se résigner au fait que les gens qui vivent dans la pauvreté seront toujours pauvres. Le développement social, c'est aider les personnes pour qu'elles puissent progresser sur la voie de l'autosuffisance. Sur ce, tous les habitants d'une collectivité unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics pour améliorer leur situation économique, sociale, culturelle en vue de participer à la vie de la nation et contribuer ainsi plus largement aux progrès de leur commune ou de leur localité respective. C'est le cas par exemple de la participation des citoyens de la Commune dans les décisions des projets sociaux, culturels, scolaires qui pourraient être bénéfique pour la commune ou même les villages. Ces habitants doivent avoir des possibilités de croître, de développer leurs compétences et de contribuer à la vie familiale et communautaire d'une façon significative. S'ils sont en bonne santé, bien éduqués et bien formés au moment d'entrer sur le marché du travail et qu'ils peuvent gagner un salaire convenable, ils seront mieux préparés pour subvenir à leurs besoins fondamentaux et pour avoir du succès. Ainsi, leur famille ira mieux et toute la société en profitera. Les programmes et les services à la jeunesse, l'éducation postsecondaire, la création d'emploi, la promotion d'une vie active saine et des communautés sûres sont d'autres types d'investissements dans la population qui favorisent la prospérité économique de la société.

Ainsi, adopter une approche de développement social et investir dans la population constitue une étape importante pour réduire la pauvreté. Toutefois, il ne faut pas seulement se limiter au gouvernement pour trouver des façons d'exploiter les ressources les plus précieuses. C'est dans cette perspective que le partage de responsabilité avec les organismes communautaires, les entreprises, les universités et les municipalités constitue une issue

favorable en ce qui concerne l'amélioration du bien-être des populations et la réduction de la pauvreté.

### **I.2.2.2 Développement économique**

La notion du développement économique est un phénomène complexe. Dans le domaine économique, le développement est l'amélioration qualitative et quantitative d'une unité économique.

Il désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique: démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux...Le développement est différent de la simple croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect. Le développement économique nécessitant notamment la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social.

Le principal défi que les pays en voie de développement doivent relever est l'augmentation de leur niveau de vie ou de leur revenu par tête. Pour cela, ils doivent adopter une stratégie comportant trois volets :

- ✓ accélérer la croissance durable du PIB,
- ✓ ralentir la croissance de la population et
- ✓ maîtriser la croissance économique en affectant les surplus de production dans des investissements durables.

Vu le contexte économique mondial actuel notamment le développement rapide des progrès technologiques, la mondialisation de l'économie et l'agrandissement de l'écart de développement entre les pays riches et les plus pauvres, l'agriculture et l'industrie restent l'issue des pays en voie de développement.

Dans les pays africains, la croissance de l'Industrie dépendra dans une large mesure de l'augmentation de la production et des revenus agricoles. Si les revenus agricoles s'améliorent, la demande de produits manufacturés et aussi des services augmenteront également et la possibilité d'acquérir des biens de consommation à un prix abordable devrait encourager les agriculteurs à accroître leur production. Pour développer son économie, l'Union des Comores doit développer son agriculture et renforcer le développement communal, en d'autres termes, aider les agriculteurs à produire plus et d'une manière rentable.

Et selon **PERROUX F. (2011)**: « le développement économique exige à la fois des pouvoirs publics capables de diriger ou d'appuyer un effort de croissance majeur et un peuple apte à travailler efficacement dans les entreprises ou autres organismes suscités par les processus de développement, à les gérer ».

Selon **GALBRAIT** « le développement économique consiste en un élargissement des possibilités des réussites à ceux qui ont le désir d'échapper à l'équilibre de la pauvreté de masse et ses cultures ».

### **I.3 D'autres concepts fondamentaux**

D'autres concepts et définitions nous paraissent indispensables dans ce travail de recherche notamment: décentralisation, collectivités territoriales décentralisées, développement durable.

#### **I.3.1 Décentralisation**

La décentralisation est un concept complexe et à multiples facettes. Il importe d'établir une distinction entre les différents types de décentralisation dans la mesure où ces derniers présentent des caractéristiques, des implications politiques et des conditions de succès différents. Cependant, on distingue deux sortes de décentralisation: la *décentralisation territoriale* et la *décentralisation fonctionnelle ou technique*.

D'une part, la décentralisation territoriale montre que les autorités décentralisées sont les collectivités territoriales. Ces collectivités jouissent de la personnalité morale, de moyens et de compétences propres et une certaine autonomie locale, qui s'exerce dans le cadre de la loi et sous le contrôle de l'État.

D'autre part, la décentralisation fonctionnelle ou technique montre que les entités décentralisées sont des établissements publics chargés de gérer un service public (universités, hôpitaux publics, musées nationaux). Elles bénéficient de la personnalité morale et de moyens propres, mais ne disposent que d'une compétence d'attribution correspondant à l'objet même du service public qui leur est transféré.

1) Selon le dictionnaire politique: « Toupiionnaire », disponible sur le site suivant: [www.toupie.org](http://www.toupie.org), définit la décentralisation comme étant « une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Le transfert de ces attributions, qui restent néanmoins sous la surveillance de l'Etat, permet à ce dernier de

décharger ses administrations centrales et de confier les responsabilités au niveau le plus adapté ».

**2)** Une autre définition de la décentralisation est avancée par l'Assemblée Nationale Française de la manière suivante: « La décentralisation vise à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, à faire élire leurs autorités par la population et à assurer ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs sur l'ensemble du territoire. La décentralisation rapproche le processus de décision des citoyens, favorisant l'émergence d'une démocratie de proximité.

La déconcentration est une notion bien distincte. Elle vise à améliorer l'efficacité de l'action de l'Etat en transférant certaines attributions de l'échelon administratif central aux fonctionnaires locaux, c'est à dire aux préfets, aux directeurs départementaux des services de l'Etat ou à leurs subordonnés ».

**3)** Et pour la Banque mondiale, « la décentralisation est le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé ».

### **I.3.2 Collectivités Territoriales Décentralisées**

Une collectivité territoriale ou collectivité locale est une circonscription administrative, dotée d'une personnalité morale. C'est une partie du territoire d'un Etat qui dispose d'une certaine autonomie de gestion, même partielle. Les Collectivités Territoriales sont des institutions politico-administratives territoriales décentralisées dans l'Etat Unitaire Décentralisé. Ce sont des divisions territoriales décentralisées autonomes, d'essence participative. Elles constituent le cadre de mobilisation et de participation de leur population en vue de promouvoir le progrès social, économique et culturel.

Une collectivité territoriale décentralisée est définie par trois critères:

- elle est dotée de la personnalité morale, ce qui lui permet d'agir en justice.
- elle bénéficie de la libre administration et de compétences propres fixées par le législateur. Elle dispose d'un budget et de son propre personnel. Contrairement à un Etat, elle ne détient pas de souveraineté et ne peut, de sa propre initiative, se doter de nouvelles compétences.
- elle dispose d'une assemblée délibérante élue au suffrage universel direct (conseil municipal, conseil régional...).

Les collectivités territoriales sont caractérisées par les éléments suivants:

- Une dénomination, une population, et une superficie bien délimitée du territoire national;
- Un conseil et une Assemblée élue;
- Des ressources propres;
- Des vocations et compétences spécifiques octroyées par la Constitution et par la loi;
- La personnalité morale, l'autonomie administrative et financière, la libre administration.

### **I.3.3 Développement durable**

Le développement durable<sup>15</sup> est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement. Ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures. Ce concept est repris par la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) comme étant un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Il combine plusieurs exigences à savoir:

- La satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles et futures, en rapport avec les contraintes démographiques (eau, nourriture, éducation, santé, emploi),
- L'amélioration de la qualité de vie (services sociaux, ... etc.),
- Le respect des droits et des libertés de la personne,
- Le renforcement de nouvelles formes d'énergies renouvelables (éolienne, géothermie, solaire),
- Le respect de la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

En matière d'agriculture, le développement durable signifie une gestion économiquement rentable, sans qu'il soit porté atteinte à l'environnement et sans réduire les ressources naturelles pour les générations futures. Cela doit se traduire par une production plus saine, moins polluante, respectant les exigences sanitaires, environnementales et prenant

---

<sup>15</sup>Ce concept a été mis en évidence lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), tenue en 1992 à Rio de Janeiro au Brésil.

en compte l'avenir des agriculteurs. L'agriculture biologique va dans le sens d'une agriculture durable<sup>16</sup>.

Ce concept a été universellement reconnu comme une condition sine qua non et constitue une garantie pour un développement socio-économique respectueux de la planète. Cela montre que le développement durable doit impérativement rendre compatible hausse du niveau de vie et respect de l'environnement (CMED, 1987)<sup>17</sup>.

Ainsi, après avoir avancé les différentes significations des concepts et des notions géographiques de ce sujet de mémoire, il est primordial d'entamer le contexte de l'agriculture.

#### **I.4 Contexte de l'agriculture en Afrique et aux Comores**

En Afrique, l'économie est fortement axée sur un secteur primaire largement dominé par les activités agricoles, elles-mêmes consacrées essentiellement à la culture vivrière. Pourtant, cette même Afrique compte encore de trop nombreuses personnes souffrant de la faim: 243 millions de personnes soit 20% des affamés du monde (815 millions en 2016)<sup>18</sup>. Et un mal-nourri sur quatre est un africain. La région de l'ASS<sup>19</sup> compte plus de 950 millions d'habitants, soit environ 13% de la population mondiale. D'ici 2050, cette part devrait passer près de 22%, soit 2,1 milliards de personnes. Bien que le problème de sous-alimentation ait diminué dans cette région, passant de 33% en 1990-92 à 23% en 2014-2016, le pourcentage des personnes sous-alimentées reste le plus élevé du monde en développement (FAO, FIDA et PAM, 2015). En Afrique, l'insécurité alimentaire est principalement un phénomène rural. Ainsi, 70% des personnes très pauvres dans le monde résident dans les zones rurales alors que plus de la moitié de la population des pays sous-développés y demeurent encore. Cette population vit généralement de l'agriculture qui est indispensable à leur survie, puisqu'elle est à la base de son alimentation. Ce paradoxe se double d'un dilemme assez spécifique à l'agriculture mais qui peut s'apprécier dans d'autres secteurs de la vie des pays africains. C'est la nécessité de s'ouvrir à l'économie de marché tout en assurant une production locale

---

<sup>16</sup>[www.toupie.org](http://www.toupie.org)

<sup>17</sup>**Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, (1987), *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, Les publications du Québec, 434 pages.**

<sup>18</sup>**OMS et FAO, (15 septembre 2016), *La faim dans le monde progresse de nouveau, mue par les conflits et le changement climatique***; communiqué de presse conjoint, Rome.

<sup>19</sup> Selon la définition de la Division de Statistique de l'ONU, la région de l'ASS désigne l'ensemble de l'Afrique, Soudan compris, à l'exception de l'Afrique du Nord. Les groupements des régions sont consultables à la page <http://unstat.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm> et sont détaillés dans le glossaire.

suffisante pour nourrir une population toujours plus nombreuse. A cela, il faut ajouter désormais un troisième élément à l'équation, celui de la protection de l'environnement. Une agriculture qui assure le développement économique, la sécurité alimentaire tout en préservant l'environnement (dégradation des sols, catastrophes naturelles), voilà le difficile impératif auquel doit répondre une Afrique déjà très handicapée par de nombreuses autres difficultés.

Toutefois, l'agriculture africaine se distingue du reste du monde par le fait qu'elle a continué à absorber une grande partie de la population. Elle reste un secteur d'activité dominant qui contribue à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) des pays.

Plus qu'ailleurs, l'agriculture familiale est prédominante en Afrique et repose principalement sur l'utilisation du travail familial. Face à cette situation, réduire le taux de la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle constituent des défis majeurs que les dirigeants des pays africains doivent relever. Mais pour aboutir à cela, le perfectionnement de l'agriculture s'avère indispensable. Dans cette optique, les dirigeants des Etats africains ont mis en place une politique agricole durable qui repose sur les principes suivants:

- Augmenter la production de façon plus durable, tout en absorbant une main d'œuvre croissante par le biais de l'utilisation des intrants et des techniques agroenvironnementales, moderniser l'agriculture familiale en minimisant les risques pour la production et les revenus, et surtout fournir aux producteurs des services financiers appropriés et assurer un meilleur fonctionnement du marché,
- Promouvoir la diversification des produits transformés de haute qualité,
- Promouvoir le développement de filières efficientes et plus équitables en encourageant des rapprochements interprofessionnels,
- Rendre les systèmes de production agricole plus résistants face à un environnement en mutation en établissant des liens entre politique agricole et politique de protection sociale.

L'Union des Comores fait partie des pays à faible revenu qui a un déficit vivrier, qui vit dans une insécurité alimentaire chronique et qui possède une économie reposant sur le secteur agricole avec une contribution de plus de 50% en 2011. L'agriculture reste un secteur de production important pour les Comores en termes d'emploi mais elle est peu compétitive. Dans cette perspective, le gouvernement comorien a mis en place, durant les Assises Nationales de février 2018, un programme de développement agricole. Primo, le programme de reboisement doit être prioritaire pour améliorer la sécurité alimentaire, intensifier la production agricole (vivrière et maraîchère), éviter la dégradation de l'environnement et

assurer les équilibres des écosystèmes. Secundo, Ce développement doit passer par trois changements fondamentaux: **génétique** (semences améliorées avec recherche appliquée), **biochimique** (engrais végétale, chimique, produits phytosanitaires), **motorisé** (motoculteur, tracteur) pour intensifier et diversifier la production agricole, améliorer le revenu des agriculteurs et réduire la pauvreté surtout en milieu rural où vivent près de 70% de la population<sup>20</sup>.

Dans la Commune Rurale de Hamanvou, l'agriculture est caractérisée par:

- La prédominance de l'agriculture familiale notamment des exploitations traditionnelles, en général de taille réduite, peu intensive et à faible rendement.
- La faiblesse du taux de productivité tandis que la production est destinée à l'autoconsommation.
- La question foncière dans ce milieu rural est complexe due au caractère caduque des dispositions en matière de foncier: sur le plan social, poursuite de l'occupation de terrain selon des règles coutumières. Toutes les terres cultivées ne sont ni titrées ni bornées. L'appropriation foncière se fait généralement par le biais de l'héritage où l'appropriation de la « terre des ancêtres » se transmet de génération en génération.

Par conséquent, la population paysanne se trouve confrontée à des difficultés diverses à s'intégrer au système socio-économique pour toutes sortes de raisons. Il s'agit d'une dotation insuffisante en capital, d'une insuffisance d'accès aux services essentiels comme la santé, l'éducation, et un manque d'accès à l'eau potable, et aux opportunités économiques comme le microcrédit, ... etc.

Dans cette commune, l'activité agricole est marquée essentiellement par son faible taux de productivité, l'insuffisance du financement rural, l'éloignement des zones de production pour certains villages, une insécurité alimentaire chronique, une insuffisance d'infrastructures routières, l'absence d'information sur le marché, l'absence des structures de conservation et de stockage surtout pour les légumes, l'absence d'association paysanne.

#### I.4.1 Choix du sujet

En plus de son intérêt académique, ce sujet de mémoire de Master, revêt un aspect pratique. D'une part, l'agriculture représente le secteur dont dépend l'épanouissement de la

---

<sup>20</sup> Programme issue du long débat qui a marqué les Assises Nationales, du 05 au 12 Février 2018 et qui figure parmi les conclusions et les recommandations de ces assises pour poser la base d'un développement agricole durable.

majorité de la population comorienne notamment celle de la commune de Hamanvou. D'autre part, montrer le rôle que joue l'agriculture, pierre angulaire de l'économie, dans une Commune Rurale comme Hamanvou dans le but d'amorcer un développement local.

Cependant, cette Commune, comme toutes les communes rurales de l'Union des Comores, connaît des difficultés économiques malgré l'existence des potentialités qui peuvent satisfaire les besoins de la population locale.

C'est pour ces deux raisons que nous avons choisi de faire une étude approfondie sur les activités agricoles et ses impacts dans le développement socio-économique.

#### **I.4.2 Choix de la zone de recherche**

Cependant, les raisons cruciales qui ont conduit à choisir la Commune Rurale de Hamanvou comme site d'exemple approprié de cette recherche sont à la fois personnelles et géographiques:

- ⇒ D'une part, Hamanvou est notre commune de naissance et connaître sa situation actuelle pour pouvoir contribuer à amorcer son développement socio-économique serait notre apport. Pourtant, aucun travail de ce genre n'a jamais été fait dans cette « commune vierge » en terme de recherche. Ainsi, nous espérons que ce premier essai constituera un instrument de référence partout où besoin sera.
- ⇒ D'autre part, cette commune rurale est reconnue comme l'une des communes de la Grande-Comore disposant des fortes potentialités agricoles avec des conditions physiques favorables. Elle constitue aussi l'une des Communes pourvoyeuse des produits agricoles dans le marché de la capitale du pays. Face à ces conditions, cette commune constitue un « laboratoire » pour étudier les activités agricoles pratiquées par les paysans.

#### **I.5 Démarche de recherche**

En vue de réaliser ce travail de façon analytique et pour vérifier les hypothèses de la recherche, l'adoption d'une démarche de recherche est nécessaire. La démarche déductive<sup>21</sup>, qui consiste à faire une analyse exhaustive du sujet pour ressortir les hypothèses de travail, est adoptée. Cette démarche est composée de trois étapes successives: la recherche

---

<sup>21</sup> Une démarche qui vise à élaborer au préalable les présupposés théoriques afin de les confronter à celle des données expérimentales collectés au moment du travail sur terrain, pour objectif principal de nourrir la réflexion à la conception d'une nouvelle connaissance géographique.

bibliographique, qui a été faite à partir des ouvrages existants sur le sujet, les travaux de terrain et le dépouillement et traitement des données et la rédaction du mémoire.

Cette démarche est adoptée pour avoir un cadre de référence ou des axes de recherche principaux pour réaliser ce travail. Ces trois phases ont commencé en Mai 2018 et ne sont terminées que le 31 décembre 2018.

### **I.5.1 La documentation**

Cette première étape constitue la recherche documentaire et la synthèse bibliographique.

#### **I.5.1.1 Recherche documentaire**

La recherche documentaire a duré tout au long de cette recherche. Dans cette première phase, plusieurs démarches ont été suivies afin de rassembler le maximum de données pour élaborer ce mémoire de recherche. La documentation a été l'étape primordiale dans ce travail. La lecture des différents ouvrages mentionnés donne des informations non négligeables pour bien cerner la zone de recherche et le contexte des activités agricoles et ses impacts dans le développement socio-économique en ASS, dont fait partie les Comores, pour l'orientation de la problématique. Les recherches bibliographiques et webographiques auprès des divers centres de documentation et des sites web ont été réalisées afin de disposer plus d'informations sur le thème et sur les démarches à adopter.

Plusieurs documents se rapportant sur le sujet de recherche ont été consultés à la Bibliothèque de Géographie (BG), à la Bibliothèque Universitaire (BU), au Centre d'Information et de Documentation (CDI) à l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA). La consultation des ouvrages généraux a permis de comprendre l'activité agricole, dans un contexte international et national plus particulièrement aux Comores, basée sur une exploitation agricole familiale. Les ouvrages spécifiques consultés ont donné une appréciation de ce sujet et ont permis davantage la construction des hypothèses de ce travail de recherche.

Recourir à l'internet s'est avéré indispensable et a permis incontestablement de voir plusieurs travaux de recherche élaborés sur le même thème.

Enfin, la consultation cartographique était préalable pour bien analyser l'aspect spatial du thème de recherche ainsi que de la zone de recherche.

#### **I.5.1.2 Synthèse bibliographique**

La revue de la littérature a fait référence à plusieurs documents de travail. Toutefois, dans le souci d'apporter des solutions aux problèmes liés aux activités agricoles dans la

commune rurale de Hamanvou, il convient de se baser de façon critique sur les travaux de quelques chercheurs qui se sont intéressés aux questions des activités agricoles et ses impacts dans le développement socioéconomique. Ces travaux traitent l'agriculture, l'insécurité alimentaire, la préservation de l'environnement dans les zones rurales des pays africains. Il s'agit de l'ouvrage de:

- 1. Afrique durable 2030, N°4, 2/2017, *L'agriculture africaine: les défis de nourrir la population, développer l'économie et préserver l'environnement*, Revue AFRICA 21, 195 pages.**

Cet ouvrage montre que « *nourrir une population est un acte politique* » en nous montrant que l'essentiel des problèmes de l'Afrique se pose avant tout sur le plan politique. Politique parce que la question de la faim, de l'alimentation et de l'agriculture mérite d'être posée au niveau adéquat, celle de la volonté politique et des politiques publiques. Toutefois, l'expression « agriculture africaine » signifie non seulement qu'il y a des pratiques propres à l'Afrique mais aussi et surtout que les enjeux agricoles (économie agricole, marchés agricoles, sécurité alimentaire, etc.) se posent de manière très spécifique pour une Afrique encore largement agricole mais peinant à nourrir convenablement toute sa population. De fait, c'est principalement par le prisme de la faim, de la malnutrition, de la pauvreté et donc du sous-développement que se pose la question agricole en Afrique. Par conséquent, l'agriculture africaine continue de présenter une image peu reluisante et des résultats peu satisfaisants. Elle peine à assurer la sécurité alimentaire des populations africaines surtout celles qui vivent en milieu rural.

Ainsi, chaque pays africain doit mettre en œuvre les politiques agricoles conformes aux besoins de sa population. Pour y arriver, il faut évidemment une volonté politique qui sache faire de la planification écologique autour d'une économie agricole efficace économiquement et utile socialement.

- 2. BANQUE MONDIALE, (2008), *l'agriculture au service du développement, rapport sur le développement dans le monde*, De Boeck Université, 424 pages.**

Ce rapport montre que l'agriculture est un instrument puissant pour entraîner la croissance, surmonter la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire. Mais cette agriculture ne pourra pas à elle seule réduire massivement la pauvreté. Dans cette optique, elle est une composante essentielle de stratégies de développement efficaces pour la plupart des pays en développement. Cela nécessite de redéfinir comment utiliser ce secteur pour promouvoir le

développement étant donné que l'agriculture contribue à la croissance et qu'elle a permis de faire reculer la pauvreté. Dans cette optique, accroître la productivité des petits producteurs et la création d'opportunités dans le cadre de l'économie rurale non agricole que les ruraux pauvres peuvent bénéficier sont des moyens permettant d'intégrer l'agriculture au service du développement. Cela nécessite de bien concevoir des mesures et de mettre en place des processus de décision qui seront adaptés au contexte socioéconomique local, mobiliser l'appui politique et améliorer enfin la gouvernance dans l'agriculture.

### **I.5.2 Les travaux sur terrain**

La démarche d'un bon géographe dans une recherche repose sur: l'observation, la description, l'interprétation et l'analyse du phénomène à étudier. L'observation sur le terrain de recherche a permis de révisualiser le quotidien et les dynamiques sociales des populations et de se réfamiliariser au contexte et aux conditions de vie de la population locale étant donné que c'est notre commune de naissance et cela faisait déjà six (06) années que nous ne sommes pas retournés au pays. Dans cette perspective, il était nécessaire d'effectuer des travaux sur terrain afin de rendre pertinente les informations de la rédaction de cet ouvrage. Cette étape a permis de renforcer les informations collectées lors de la documentation. Elle a permis également de comprendre la réalité du phénomène étudié en se basant sur la situation géographique, le milieu physique (relief, climat, végétation, le sol) et les facteurs humains (modes d'occupations du sol, les pratiques agricoles... etc.) de la zone.

#### **I.5.2.1 La pré-enquête**

Après avoir élaboré les questionnaires des enquêtes auprès des ménages, des réunions ont été réalisées. Ces questionnaires se subdivisent en deux phases: la première concerne les ménages et la seconde concerne les autorités communales. Sur la première phase, une série de vingt-sept (27) questions a été posée et les données suivantes ont été prises en compte:

- ❖ Les caractéristiques démographiques pour pouvoir étudier la composition des ménages
- ❖ L'éducation pour connaître le niveau d'étude du ménage enquêté.
- ❖ L'emploi qui permet de classifier les ménages en groupes socio-économiques, de savoir l'activité principale et secondaire de chaque ménage, leur revenu et leur dépense.
- ❖ Tout ce qui concerne l'agriculture à partir de la propriété, de la mise en valeur des terres, de la production jusqu'à la consommation, l'accessibilité à l'infrastructure routière, les dépenses sur l'exploitation agricole, les prix et la destination des productions.

- ❖ Pour les autorités communales, leur questionnaire repose sur leurs activités à mettre en œuvre pour le développement socio-économique et environnemental de la Commune.

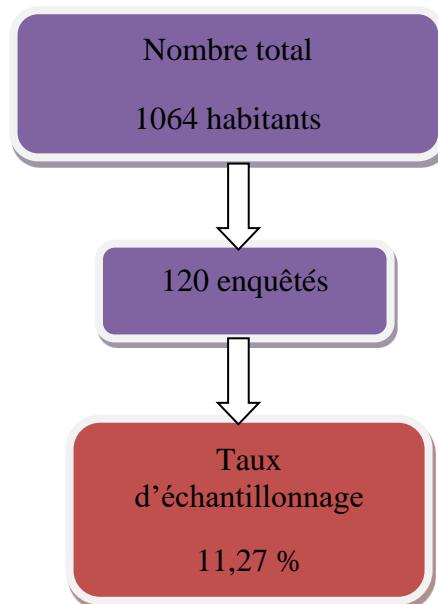
### I.5.2.2 L'enquête proprement dite

Elle s'est déroulée à partir du 23 septembre jusqu'au 20 octobre 2018. Tout au long de cette étape, des visites ont été effectués auprès des paysans, tous chefs de ménages. Cette étape a pour but de faire connaître l'objet de cette étude afin de gagner la confiance de ces responsables et d'obtenir leur soutien lors de l'enquête.

Compte tenu de l'étendue de la Commune et le nombre de population ainsi que l'insuffisance de temps, une (01) localité a été retenue pour la réalisation de l'enquête. Il s'agit de la localité de Milevani, notre lieu de naissance et il est plus facile de s'adapter avec les chefs de ménage que dans d'autres localités de la Commune.

Sur ce, 120 ménages ont été retenus de façon aléatoire et furent enquêtés sur les 1064 habitants estimés en 2018 par la Direction Générale des Statistiques, soit 11,27% du taux d'échantillonnage (*Figure n°1*).

**Figure n° 1: Répartition des ménages enquêtés**



**Source:** Conception de l'auteur, 2018

La figure n° 1 illustre la répartition de l'échantillonnage durant les enquêtes sur la localité de Milevani.

### I.5.2.3 Les problèmes rencontrés

Dans un travail de recherche, il est convenable de présenter quelques obstacles rencontrés durant la recherche documentaire et lors de la phase de collecte des données sur le

terrain. Pour ce qui est de la recherche documentaire, les ouvrages parlant des activités agricoles et son évolution ainsi que les données dans cette commune sont inexistantes.

Malgré cela, nous avons pu recueillir suffisamment d'informations permettant de mener à bien la réalisation de ce travail.

Ainsi, après l'enquête et les problèmes y afférents, c'est l'analyse et traitement des données recueillies.

### **I.5.3 Analyses et traitement des données**

Cette dernière étape a été consacrée au dépouillement, au traitement et à l'analyse des données recueillies sur le terrain. Selon Javeau (1982), dépouiller un questionnaire, c'est dégager les résultats intéressants s'inscrivant dans un cadre défini par les hypothèses de travail. Ce traitement était possible grâce à l'informatique et à l'aide des différents logiciels, notamment QGis et MapInfo, adaptés aux différents traitements. Ces logiciels ont permis d'élaborer la carte de localisation, la carte topographique suivie d'un profil topographique.

A cela s'ajoutent les données qui ont été analysées pour permettre la rédaction de ce mémoire de Master en utilisant le logiciel Excel 2007, pour la conception des différentes figures utilisées dans ce travail de recherche, ainsi que Microsoft office Word 2007 qui a permis de faire la saisie et la mise en forme du mémoire.

L'utilisation d'un appareil photo a été très utile pour la visualisation de certaines activités agricoles des paysans de la localité enquêtée.

## **CHAPITRE II: HAMANVOU: UNE COMMUNE A FORTES POTENTIALITES RURALES**

L'étude géographique de cette Commune ne peut se faire sans la connaissance du milieu naturel. Ce dernier constitue à cet égard le support des activités agricoles ainsi que le cadre des activités humaines. Toutefois, le but de cette étude du milieu ne vise pas à le détailler, mais plutôt à dégager l'aménagement de l'espace qui permettra d'expliquer le rapport des hommes avec leur milieu.

Située dans la préfecture d'Itsandra-Hamanvou, la CRH possède des atouts dans le développement du secteur agricole. Les données physiques confirment ce potentiel: des sols volcaniques très fertiles, un climat tropical humide, à la fois tempéré par la mer et par l'altitude et un relief propice. Dans cette perspective, ces conditions offrent à la vue une zone favorable à l'agriculture qui constitue le pivot de sa vie économique et sociale. De plus, le capital humain possède une force de travail importante.

### **II.1 Un milieu naturel privilégié**

L'étude des données physiques: le relief, l'état des sols, le climat et la végétation permet de prouver ses potentialités en matière agricole.

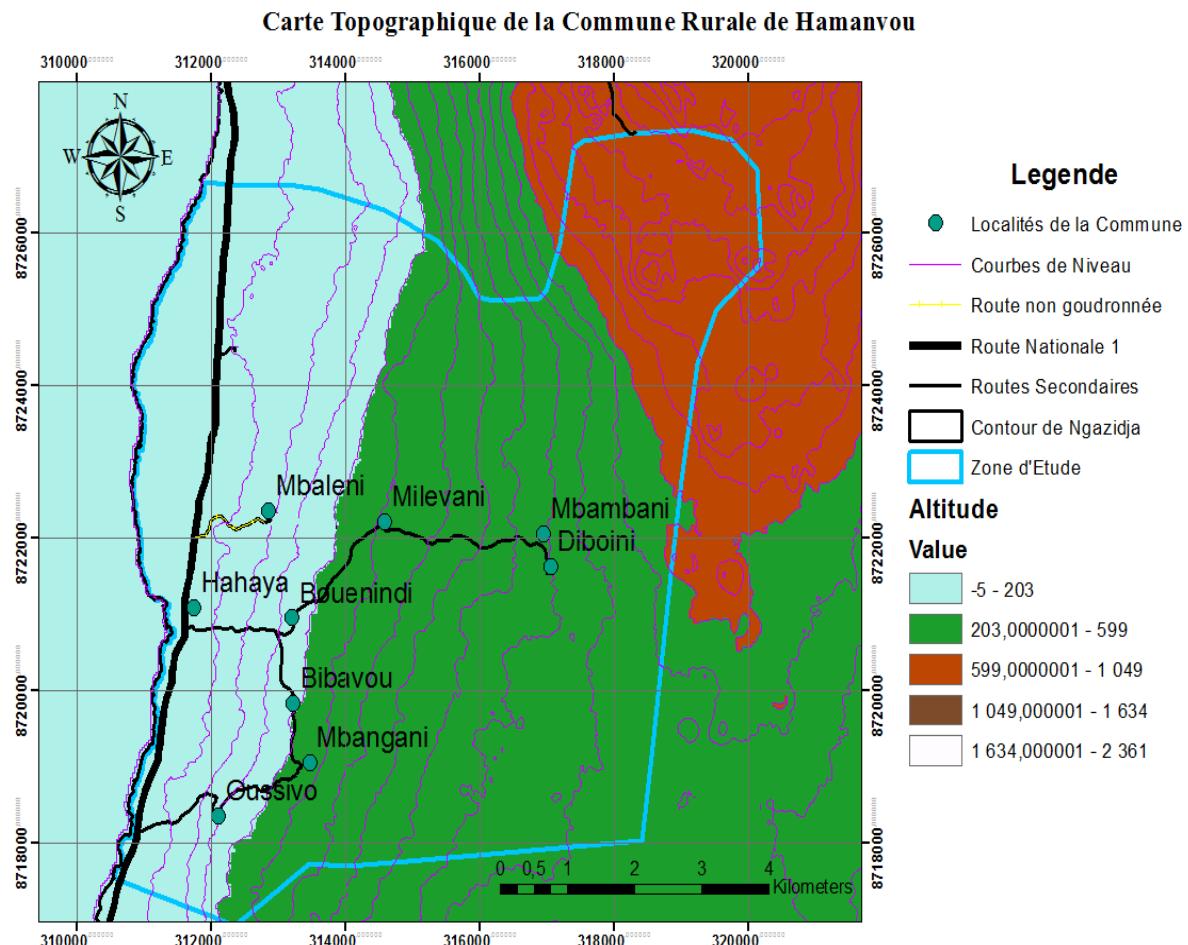
#### **II.1.1 Un relief favorable aux activités agricoles**

La Grande-Comore, contrairement aux autres îles de l'archipel, possède un relief monotone, lequel est dominé par le volcan Karthala qui est toujours actif. Sur le plan topographique, la Commune Rurale de Hamanvou est constituée de plateaux d'altitude reliant le massif de la Grille (1087 m d'altitude) et celui du Karthala (2361 m d'altitude). La Grille et le Karthala s'étendent sur 1090 km<sup>2</sup> environ, le massif de la Grille proprement dit a une superficie de 300 km<sup>2</sup> environ et celui du Karthala de 700 km<sup>2</sup> environ, les 90 km<sup>2</sup> restant, comprenant le plateau de Diboini<sup>22</sup> et les versants adjacents, aux deux massifs. Actuellement, le plateau de Diboini, d'environ 500 m d'altitude moyenne, est légèrement incliné du Nord vers le Sud, les cratères et les cônes s'y rencontrent encore nombreux, mais tendent à se raréfier vers le Sud. Au Nord, le relief du plateau de Diboini est structural comme celui de la Grille, structural comme celui du Karthala au Sud. Cette commune se situe en moyenne entre 0 à 800 mètres d'altitude (*Croquis n°2*).

---

<sup>22</sup>Le nom du plateau de Diboini désignait naguère encore le terroir du village de Diboini, ou à peu près, son extension à l'ensemble de l'ensellement entre la Grille et le Karthala est récente.

## Croquis n°2: Carte topographique de la commune rurale de Hamanvou



**Source:** BDC et conception de l'auteur, 2018

Il est à noter que ce croquis n°2 est incomplet pour une carte topographique. Mais cela est dû par le fait que l'Union des Comores ne dispose pas encore une Base des Données pouvant bien illustrer cela. Toutefois, il permet tout simplement de donner quelques idées sur l'altitude.

Cette situation permet de ne pas présenter un profil topographique car ce dernier se réalise à l'aide d'une carte topographique. Mais qu'en est-il du climat de cette commune?

### II.1.2 Un climat tropical humide à deux saisons successives

Aux Comores, le climat est de type tropical humide, mais tempéré à la fois par la mer et par l'altitude. L'année est partagée en deux grandes saisons qui se succèdent brusquement

et presque sans transition. Il est caractérisé par deux grandes saisons<sup>23</sup>: une saison chaude et une saison pluvieuse correspondant à l'été austral (de Novembre à Avril) avec une pluviométrie importante allant de 1000 à 2000 mm et des températures moyennes annuelles variant entre 24 et 28°C ; et une saison sèche et fraîche correspondant à l'hiver austral entre Mai à Octobre avec une température variant entre 24 et 26°C et entre 14 et 15°C sur les hauteurs.

Deux intersaisons caractérisées par des vents de Mousson du secteur Nord à Nord-Ouest appelés localement « *Kashkazi* » qui apporte le plus de pluies et les vents d'Alizés nommés « *Kussi* » qui soufflent du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

**Tableau n° 2:** Moyenne des précipitations et températures annuelles en mm à Hamanvou de 1981-2010

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>P (mm)</b>	298, 6	204,7	221,6	117,4	44,9	14,7	14,8	20	26,1	43,1	68	196, 9
<b>T (°C)</b>	27,7	28,1	27,9	27,6	26,7	26,1	25,2	24,9	25,4	26,4	24, 7	28

**Source:** ANACM, 2018

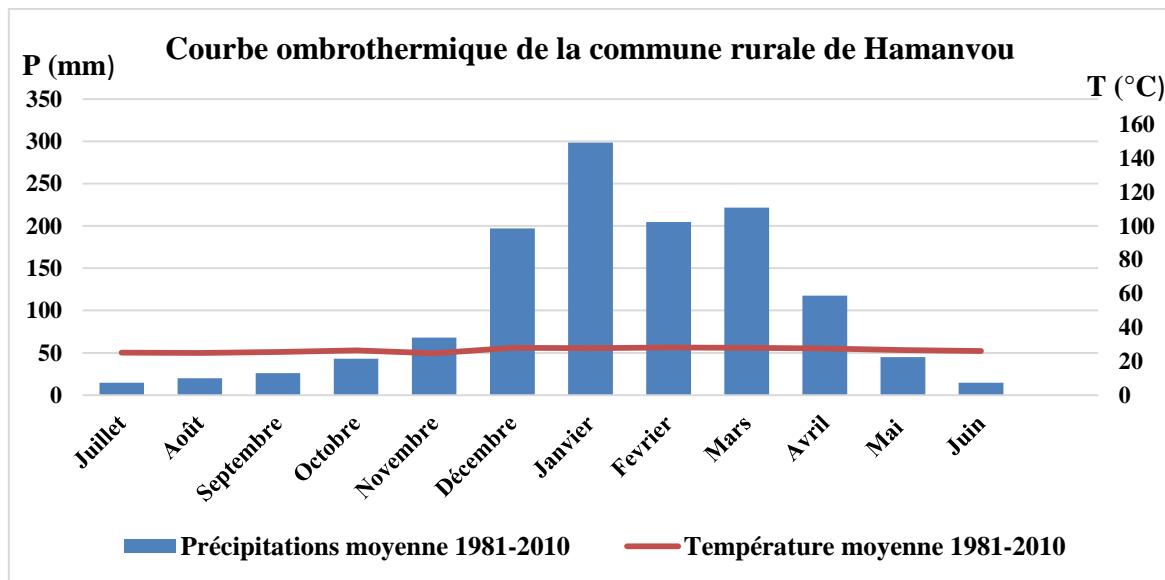
Il est à peu près le même dans toutes les îles: humide et chaud dans les parties basses, plus froid lorsqu'on s'élève au-dessus de 500 m.

Le mode de culture dépend essentiellement du climat. Ce dernier est un facteur essentiel qui détermine les décisions concernant l'utilisation des sols, de même que la nature de la production agricole et le choix des espèces cultivables (*Figure n°2*).

---

<sup>23</sup> Deux saisons qui se succèdent brusquement et presque sans transition.

**Figure n°2:** Courbe ombrothermique de la station de Hahaya-Aéroport



**Source:** ANACM et conception de l'auteur 2018

Cette station météorologique de Hahaya se situe à 30 m d'altitude avec 43°3 de longitude Est et 11°5 de latitude Sud.

En s'appuyant sur la méthode de Gaußen, la disponibilité en eau dépend essentiellement des saisons. Ce procédé se base sur la formule «  $P=2t$  ». D'après cette figure, la Commune est dotée d'un climat tropical humide, à la fois tempéré par la mer et par l'altitude.

«  $P>2t$  » signifie que la pluviométrie est supérieure à la température. Cette période de 6 mois (Novembre à Avril) correspond à la saison chaude et pluvieuse marquée par l'abondance de pluie excessive et la température élevée, favorisant ainsi les cultures pluviales.

«  $P<2t$  » où la pluviométrie est inférieure à la température, indique une période sèche et fraîche pendant laquelle la réserve en eau est déficitaire durant 6 mois (Mai à Octobre).

Ainsi, on constate que la saison pluvieuse est égale à la saison sèche. Cela confirme bel et bien que cette Commune est à vocation agricole. Qu'en est-il des autres facteurs physiques?

### II.1.3 Des sols riches à vocation agricole

Les sols comoriens, d'origine volcanique, sont généralement riches mais en dégradation continue. A Ngazidja, les sols sont des andosols, très pierreux et généralement

riches en matières organiques. La présence des andosols en surface est expliquée par les manifestations récentes du volcan. Ils sont composés de basalte, de trachytes, de laves, de scories, de pouzzolane, de pences plus ou moins compactes, de grés, de calcaires, de matières arénacées et d'argiles diversement colorées (**ALFRED G., 1870**)<sup>24</sup>. Ces caractéristiques présentent un atout pour le secteur agricole. Ils sont plus favorables à différents types de cultures comme les cultures de rentes, maraîchères, et vivrières. Les cultures vivrières sont assez diversifiées: manioc, banane, taro, maïs, patate douce et des cultures maraîchères comme la tomate, la carotte.

Ainsi, les conditions pédologiques constituent un atout considérable en matière agricole. Qu'en est-il de la végétation?

#### **II.1.4 Une végétation variée**

La végétation constitue l'identité d'une région ou d'une commune. Elle a pour rôle d'équilibrer les variations climatiques et de fertiliser le sol.

A Ngazidja, il existe deux principales forêts à savoir la forêt de Karthala et la forêt de la Grille complètement anthropisée. Durant l'époque coloniale, des vastes programmes de reboisement ont été réalisés dans les années 50, 60 et 80 avec des essences exotiques notamment une forêt de reboisement d'*Eucalyptus robusta*. Ces programmes ont été réalisés dans le massif de la Grille à Maoueni dans la région Mboudé, qui se situe au nord de Hamanvou, où les précipitations sont supérieures à 2500 mm et qui s'étendaient jusqu'aux zones d'activités agricoles de Hamanvou nord<sup>25</sup>. Ces essences servent de brise vent, coupe-feu, bois de feu et de bois de perche.

Ces formations artificielles sont menacées par les feux de brousse et l'exploitation abusive notamment pour la construction des maisons en tôle, la fabrication des meubles. Ainsi, dans la commune de Hamanvou, le défrichement, la déforestation sont les raisons principales de la disparition de la couverture végétale.

Actuellement, toutes les surfaces disponibles sont exploitées pour la pratique de la polyculture ou pour l'agroforesterie. La couverture végétale est résiduelle formée de forêts de

---

<sup>24</sup>**ALFRED G., (1870), *Essai sur les Comores*, pp 49-117**

<sup>25</sup>Hamanvou nord concerne tout au long de cette recherche le village de Milevani, Mbambani et Diboini

reboisement telles que *l'Eucalyptus robusta*, d'arboriculture fruitière (le bananier, le manguier, l'oranger, le goyavier, l'arbre à pain), de la savane arborée (*Photo n°1*).

**Photo n°1:** La formation artificielle d'*eucalyptus robusta* à Sangani



**Source:** cliché de l'auteur, 2018

Ainsi, la Commune Rurale de Hamanvou est une zone naturellement privilégiée. Elle possède de grandes potentialités agroécologiques: un climat propice à différentes cultures, des sols volcaniques favorables aux activités agricoles. Ces atouts offrent des avantages pour l'installation humaine. D'où, une relation étroite entre géographie physique et géographie humaine.

## **II.2 Les hommes et l'aménagement de l'espace**

Ces conditions portent sur l'influence du facteur humain dans le développement économique. Les indicateurs sociodémographiques d'un pays comme les Comores doit tenir compte des caractéristiques essentielles. On retrouve les indicateurs démographiques d'un pays sous-développé: une forte croissance, une population jeune et à majorité féminine, plus rurale qu'urbaine.

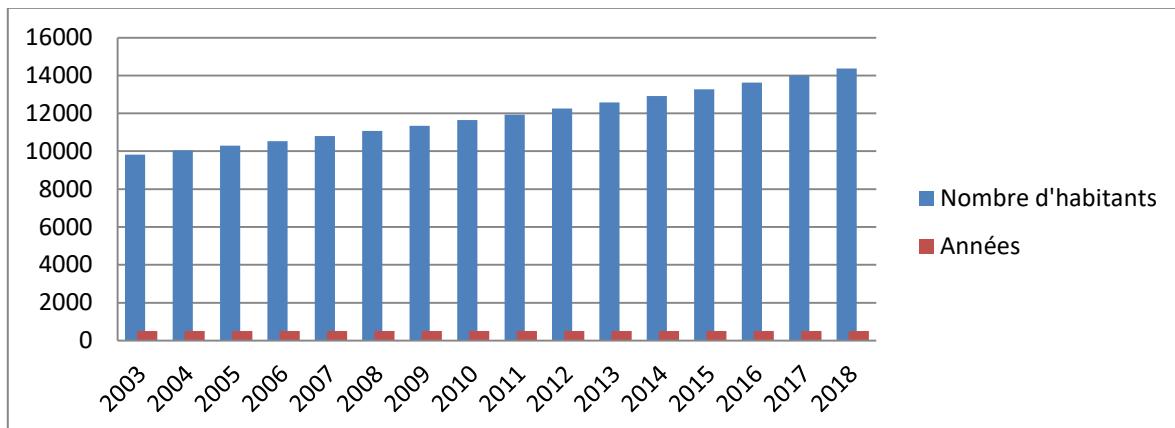
Toutefois, la population se définit comme l'ensemble des personnes constituant, dans un espace donné, une catégorie sociale particulière. Elle est l'acteur principal du

développement. Dans ce sens, l'homme joue un double rôle: d'un côté, il en est le bénéficiaire ultime, de l'autre, il constitue l'élément essentiel du mouvement de croissance et de transformation de la production dans le processus de développement socioéconomique.

### **II.2.1 L'évolution du nombre de la population**

La population comorienne est rythmée par un taux brut de natalité et un taux global de fécondité qui sont très élevés. Ils sont respectivement de 35,6 pour mille et à 150,8 pour mille. Ces forts taux sont soutenus par un Indice Synthétique de Fécondité de 6,5 enfants par femme. À Ngazidja, la population est estimée à 433 347 habitants avec une densité de 377 hab. /km<sup>2</sup> et celle de Hamanvou est de 14 371 habitants soit une densité de 200 hab. /km<sup>2</sup> (*Figure n°3*).

**Figure n°3: Evolution de la population de 2003 à 2018**



**Source:** Direction Générale des Statistiques et réalisation de l'auteur, 2018

Cette figure n°3 montre l'évolution de la population de Hamanvou. Le rythme de croissance de la population est homogène variant très peu selon l'année soit une augmentation de 200 à 230 naissances par an à partir de 2003 à 2006. Mais à partir de 2014 à 2016, cette population va de 346 à 358 naissances par an. À ce rythme, la population doublera d'ici 45 ans. Cette augmentation de la population de Hamanvou est due au déclin rapide de la mortalité infantile avec des indices de fécondité toujours élevés et ne diminuant que très lentement.

## II.2.2 Une population jeune et à majorité féminine à Ngazidja

**Tableau n°3:** Répartition par âge de la population Grande-Comorienne

Age	Masculin	Féminin	Total	Pourcentage
0-19 ans	99 333	94 374	<b>193 707</b>	44,70%
19-60 ans	102 991	106 127	<b>209 118</b>	48,25%
60 ans et plus	13 919	16 603	<b>30 522</b>	7,04
<b>TOTAL</b>	<b>216 243</b>	<b>217 104</b>	<b>433 347</b>	<b>99,99%</b>

**Source:** DGS et conception de l'auteur, 2018

Ce tableau n°3 montre que les jeunes constituent la majorité de la population et que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Les personnes comprises entre 0 à 19 ans atteignent 193 707, soit 44,70 de la population totale tandis que les jeunes et actifs de 19 à 60 ans représentent 209 118, soit 48,25%. Ce pourcentage est synonyme d'une extrême jeunesse de la population de l'Ile de Ngazidja. Les personnes ayant plus de 60 ans comptent 30 522, soit 7,04% de la population totale.

La proportion élevée des jeunes explique la forte croissance démographique. Le taux de natalité est élevé à cause de la précocité de l'âge au mariage, la mentalité et le niveau d'instruction encore très bas surtout le cas de la jeune fille.

Le faible taux de mortalité résulte de l'existence des centres hospitaliers. La population de la Commune est sensibilisée à rejoindre le centre de maternité pour éviter la mortalité maternelle et infantile. Ces dernières années, l'Etat a lancé un programme axé sur le planning familial en vue de réduire le taux de natalité et la pauvreté qui frappe la grande majorité de la population comorienne (*Tableau n°4*).

**Tableau n° 4:** Répartition de la population par sexe de la Grande-Comore

Répartition par sexe	Nombre de population en 2018	Pourcentage
Hommes	216 243	49,90%
Femmes	217 104	50,09%
<b>TOTAL</b>	<b>433347</b>	<b>99,99%</b>

**Source:** DGS et conception de l'auteur, 2018

D'après ce tableau n°4, l'étude de la population fait ressortir la proportion plus ou moins équilibrée du nombre des femmes et des hommes. Les femmes représentent 50,09% de la population totale tandis que les hommes ne représentent que 49,90%.

L'espérance de vie est assez courte, 60 ans à cause de la pauvreté, la malnutrition et l'insuffisance des soins médicaux.

Ainsi, bien que la population de la Commune soit à majorité des jeunes, les charges constituées par les inactifs ont un pourcentage assez élevé. Ils sont composés des personnes moins de 19 ans et plus de 60 ans.

### **II.2.3 Une répartition contrastée et inégale de la population**

D'après les Projections de la population effectuée par la DGS en 2018, la Commune Rurale de Hamanvou compte 14 371 habitants répartis dans les neuf (09) localités qui la composent. C'est une population caractérisée par sa jeunesse et son inégale répartition. Il serait préférable de préciser la densité de chaque localité mais malheureusement, l'absence de superficie et l'absence de délimitation rend la tâche impossible (*Tableau n°5*).

**Tableau n°5: Répartition de la population par localité en 2018**

Localités	Nombre d'habitants	Pourcentage
Hahaya	4 995	34,75%
Oussivo	2 540	17,67%
Mbangani	1 611	11,21%
Diboini	1 304	9,07%
Milevani	1064	7,40%
Bibavou	936	6,51%
Boeunindi	912	6,34%
Mbambani	840	5,84%
Mbaleni	170	1,18%
<b>Total</b>	<b>14 371</b>	<b>99,97%</b>

**Source: DGS et arrangement de l'auteur, 2018**

Comme on voit souvent dans d'autres pays du monde entier, les populations sont toujours inégalement réparties dans le territoire. Elles se concentrent dans des endroits favorables à l'installation humaine comme dans les villes.

D'après ce tableau n°5, la population se répartit dans trois zones: les zones les plus peuplées, les zones moyennement peuplées et les zones moins peuplées.

D'abord, les zones les plus peuplées sont constituées par la ville de Hahaya, chef-lieu de la commune, et le village d'Oussivo où le nombre des habitants est supérieur à 2000. Ces deux localités représentent dans l'ensemble 52,42 % de la population totale. Elles sont traversées par la Route Nationale Numero1 (RN1) ainsi que les Routes d'Intérêt Villageois (RIV).

Ensuite, les zones moyennement peuplées groupent trois (03) localités: Mbangani, Diboini et Milevani, où les nombres d'habitants sont supérieurs à 1 000 avec une proportion de 27,68%. Ces trois localités sont traversées uniquement par la route d'intérêt villageois.

Enfin, les zones les moins peuplées, dont le nombre est inférieur à 1 000 habitants avec 19,87% comprennent quatre (04) localités: Bibavou, Mbambani, Boeunindi et Mbaleni. Ces trois premières localités sont traversées aussi par la RIV. Le facteur explicatif de cette dernière localité est son isolement par rapport au chef-lieu et aux autres localités de la commune.

L'effectif total de la population dans la zone d'étude est de 14 371 habitants en 2018, avec une densité de 200 hab. /km<sup>2</sup>.

Ainsi, la répartition de la population n'est pas uniforme, elle varie d'une localité à l'autre. Evidemment, cette répartition évolue avec la croissance démographique, dont l'accroissement naturel reste la principale cause.

#### **II.2.4 Division sexuelle des activités**

Dans cette commune rurale, tous les membres de la famille sont concernés par les activités agricoles sauf les enfants moins de 15 ans. L'exploitation agricole est assurée par l'entraide familiale gratuite en fonction de la disponibilité de chacun des membres. Ainsi, le travail est réparti comme suit (*Tableau n°6*).

### **Tableau n°6: Répartition de travail agricole des paysans de Milevani**

Ce tableau n°6 résume la répartition des tâches agricoles de l'amont en aval dans une famille à Milevani.

Travail agricole	Homme	Femme	Enfant
Labourage	XX		X
Préparation du terrain	X	XX	
Plantation	X	XX	X
Sarclage/Buttage	X	XX	X
Récolte	XX	XX	X
Evacuation de la production par tête	XX	XX	XX
Transport et Vente		XX	X

XX : Part du travail

**Source :** Enquête personnelle, 2018

En effet, les hommes sont presque présents dans toutes les étapes du travail agricole sauf pour la vente de la récolte.

Une fois que les terrains sont labourés, les femmes peuvent entrer en jeu pour la préparation des terrains pour les cultures, la plantation, le sarclage à l'aide de la houe en fer ou en bois, la récolte, l'évacuation de la production par tête et la vente aux marchés de la capitale. En analysant ce tableau, ce sont les femmes qui effectuent beaucoup plus de tâches que les hommes.

Pour les enfants, ils sont engagés dans toutes les tâches agricoles d'une manière réduite. La vente de la production est assurée spécifiquement par les femmes dans les marchés de Moroni et les jeunes filles pour le marché de Hahaya.

### **II.3 La résidence dans l'espace vécu**

L'habitat est défini comme un ensemble de faits géographiques relatifs à l'habitation. Sur ce, il est nécessaire de définir le mot Habitat et Habitation.

L'habitat est un ensemble des conditions d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit: habitat rural, habitat urbain.

Cette définition conduit à exprimer des différenciations, spécialement à propos de l'habitat rural, qui sont précisées par des épithètes: différenciations morphologiques, et différenciations dans le mode de localisation des habitats: habitat groupé, habitat dispersé; différenciations topographiques: habitat perché,...Par contre, l'habitation est le lieu habité, un élément représentatif d'une structure économique et sociale.

Dans ce sens, deux types d'habitation sont à distinguer dans la commune rurale de Hamanvou:

### **II.3.1 Les types d'habitations à Hamanvou**

Nous avons dans la plupart des villages, un type de village rue, car les maisons sont ordonnées le long de la RN 1, pour le chef-lieu de la commune, et les routes inter villageoises, pour certaines localités.

Historiquement, le logement dans cette commune était principalement fait de frondes de noix de coco tressé. Récemment, les feuilles tressées de cocotier ont disparus dans l'espace et sont remplacées par les maisons en tôles et ces dernières sont, petit à petit, en cours de disparition au profit des maisons en durs.

Grâce à l'évolution actuelle, des maisons en durs sont éparpillées dans l'ensemble de la Commune grâce aux apports financiers considérables de la diaspora résidant en France et une part minime de contribution pour certains paysans. Cette évolution donne un nouvel aspect au paysage dans l'ensemble des localités de la commune.

### **II.3.2 L'habitation dans les zones agricoles, un reflet de la vie rurale**

Dans les zones agricoles, les maisons sont groupées dans un site pour créer un hameau ou un village. Selon les dires des enquêtés de la localité de Milevani, l'emplacement de ce site est surtout conditionné par la proximité de leurs champs de culture,... Or, cela n'empêche pas encore l'installation des maisons dans des endroits isolés.

En principe, les maisons d'habitation présentent une certaine uniformité. Elles sont entourées par des tôles et même dans les toits et une cuisine (*Photo n°2*).

**Photo n°2:** Type d'habitation en tôle à Sangani



**Source:** Cliché de l'auteur, 2018

## **II.4 Des opérations culturelles semi-intensives**

Vu les outils rudimentaires, les opérations culturelles se déroulent essentiellement d'une manière semi-intensive. Toutefois, certains paysans commencent à s'habituer à pratiquer des techniques modernes, réservées aux cultures maraîchères, telles que l'utilisation des engrais chimiques comme le Deltagri, ammoniac, Mancobex, anti-limace.

### **II.4.1 L'amendement**

Cet amendement repose sur l'emploi de fumier de ferme, le compost et surtout de l'engrais chimiques.

#### **II.4.1.1 Le fumier de ferme**

L'Azote est considéré comme l'élément organique et nutritif principal des végétaux. Or, le fumier est très riche en azote.

Le fumier que les paysans utilisent est un fumier obtenu à partir des déjections solides et liquides des bestiaux, principalement des bœufs. Selon les résultats obtenus sur l'enquête effectuée, 18 % des agriculteurs utilisent le fumier de ferme et l'engrais chimique. Les paysans achètent ce dernier dans les points de vente éparpillés dans les quartiers de la capitale, Moroni.

Techniquement, le plus souvent, on laisse les bestiaux dans un parc ou dans une parcelle pour y accumuler le fumier durant plusieurs mois. Pendant la saison pluvieuse où les eaux de pluies peuvent souvent s'accumuler dans la parcelle ou dans le parc, les paysans y mettent habituellement des herbes sèches ou des feuilles sèches. Décomposés petit à petit avec les déjections des animaux, ces débris de végétaux sont devenus des véritables engrais azotés. Le reste des nourritures des bestiaux comme la paille de céréales tiennent également une place importante car elles absorbent facilement les déjections et constituent, pour le sol, une meilleure méthode de restitution organique des plantes.

#### **II.4.1.2 Le compost**

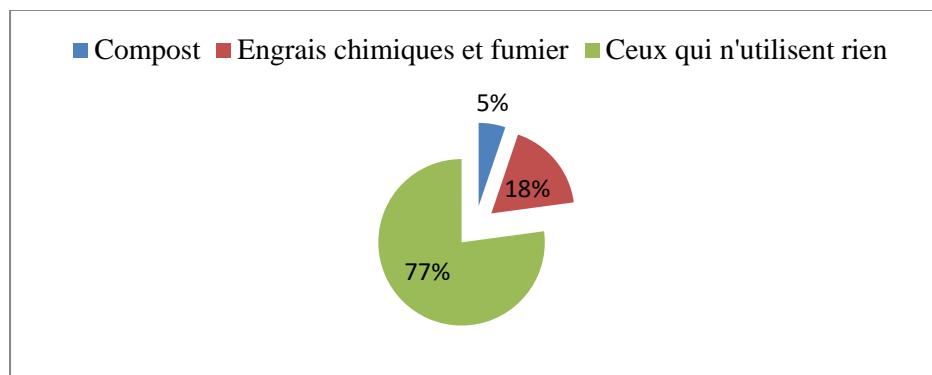
Certains paysans procèdent à la préparation du fumier artificiel ou du compost. Le fumier artificiel peut être préparé en quelques mois avec des pailles, des herbes sèches et des feuilles. Les masses d'herbes ont besoin d'humidité pour déclencher la fermentation qui les décompose et les transforment en fumier. Actuellement, 5% des paysans enquêtés utilisent cette technique d'obtention de fumier artificiel.

#### **II.4.1.3 Les engrais chimiques**

L'utilisation des engrais chimiques est toujours considérée comme un outil de l'intensification de l'agriculture car ils apportent au sol presque tous les éléments nutritifs exigés par les plantes entre autres l'Azote, le Potassium, le Phosphore, le Calcium,... Les

engrais chimiques les plus utilisés par les paysans sont: Deltagri ou D6, ammoniac, Mancobex, insecticides, anti-limace. En matière de culture, la culture des légumes emploie généralement ce type d'engrais, les paysans associent seulement les engrains chimiques avec le fumier de ferme. 18% des paysans enquêtés utilisent les engrains chimiques pour leurs cultures maraîchères. Cette proportion est égale aux paysans qui utilisent le fumier organique car ceux qui utilisent du fumier organiques utilisent aussi de l'engrais chimique. Les paysans sont alors convaincus les rôles importants des engrains chimiques, réservés uniquement pour les cultures maraîchères (*figure n°4*) et (*Photo n°3*).

**Figure n°4:** Répartition de l'amendement à Milevani



**Source:** Enquête personnelle, 2018

Cette figure illustre la répartition de l'amendement dans la localité enquêtée. En effet, le compost occupe 5%, 18% pour ceux qui utilisent de l'engrais chimiques et du fumier organique et enfin 77% de ceux qui n'utilisent aucun amendement.

**Photo n°3:** Quelques engrais chimiques utilisés



**Source:** Auteur, 2018

## II.5 Exploitation agricole

Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute terre utilisée, entièrement ou en partie, pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille<sup>26</sup>. L'exploitation est une entreprise du secteur primaire (agriculture, mine, forêt) tenue par un exploitant, se confond souvent avec l'établissement au point qu'un même exploitant peut gérer plusieurs exploitations considérées comme autant d'unités physiques distinctes. L'exploitation est à la fois une unité de production et une cellule sociale. L'exploitation est de taille variable, petite, moyenne ou grande superficie.

### II.5.1 Les différents types d'exploitant et taille d'exploitation

Suivant les activités agricoles des paysans, on a pu établir une classification des différents types d'exploitants (*Tableau n°7*).

**Tableau n°7:** Les trois types d'exploitation et surface exploitée

Type d'exploitant	Surface exploitée en Are	Proportion
Petits exploitants	Moins de 50 ares	59%
Moyens exploitants	De 51 à 100 ares	33%
Grands exploitants	Plus de 100 ares	8%

**Source:** Enquête personnelle, 2018

Ce tableau n°7, dégage trois types d'exploitants:

D'abord, la prédominance des petits exploitants est un fait incontestable. D'ailleurs, c'est dans ce type d'exploitant que la plupart des propriétaires se concentrent avec 59% du total. Ils mettent en valeur des superficies inférieures à 50 Ares.

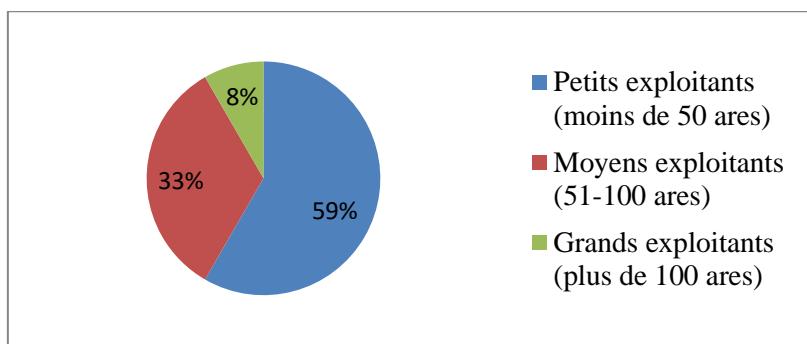
Ensuite, les moyens exploitants sont représentés par 33% avec une superficie cultivable allant de 51 à 100 ares.

Enfin, les grands exploitants qui ont une superficie de plus de 100 ares avec 8%.

Le rapport entre propriété et propriétaire montre qu'un propriétaire peut posséder quatre à cinq propriétés. En effet, l'émettement foncier est dominant (*Figure n°5*).

<sup>26</sup> FAO (1995), *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000*, collection FAO: développement statistique numéro 5, page 28.

**Figure n° 5:** Pourcentage des exploitants selon les superficies exploitées en Are



**Source:** Enquête personnelle, 2018

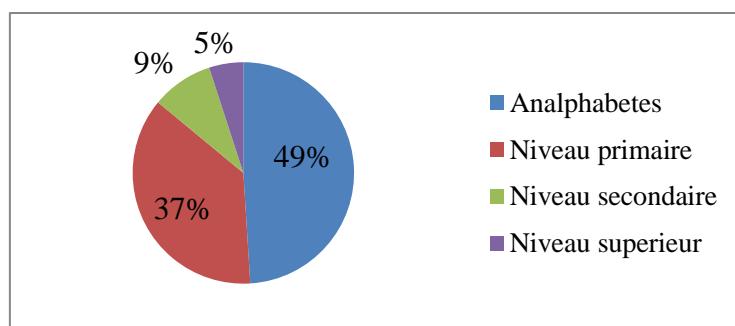
Ainsi, ces différents types d'exploitation sont marqués par une forte utilisation d'une main d'œuvre familiale et une semi-commercialisation de la production.

### II.5.2 Niveau d'instruction des chefs d'exploitation

A travers les enquêtes effectuées auprès des différents ménages de la localité de Milevani, le niveau d'instruction des chefs d'exploitation peut être groupé en quatre (04) catégories: les chefs d'exploitation n'ayant aucun niveau d'instruction, les chefs d'exploitations ayant un niveau d'instruction du primaire, ceux ayant le niveau du secondaire et ceux qui ont le niveau supérieur.

Les chefs d'exploitations analphabètes représentent environ la moitié de la population enquêtée avec 49%. Ceux ayant le niveau du primaire représentent 37% de la population enquêtée. Pour ceux ayant le niveau du secondaire, ils ne sont que 9% de l'effectif total de la population enquêtée. Pour ceux qui ont un niveau d'instruction supérieure présentent 5% (Figure n°6).

**Figure n°6:** Répartition des niveaux d'instruction des chefs d'exploitation



**Source:** Enquête personnelle, 2018

Dans cette localité, le niveau d'instruction des chefs d'exploitation, surtout les analphabètes et ceux ayant un niveau primaire, constitue un handicap sérieux pour la vulgarisation et l'amélioration des systèmes de cultures. En effet, il faut améliorer le niveau d'instruction des chefs d'exploitation pour qu'il puisse participer activement au

développement agricole, notamment par une formation sur les techniques agricoles modernes. Les chefs d'exploitation ayant un niveau d'instruction assez bas ont du mal à admettre ces techniques, car ils comprennent mal le bienfondé de ces nouvelles techniques culturales. Ils préfèrent, par contre, s'attacher aux techniques traditionnelles peu productives et à faibles rendements.

Toutefois, ces paysans analphabètes, mais très dynamiques, souhaitent, à travers notre enquête, connaître les différentes techniques culturales ainsi que d'autres pour pouvoir améliorer leurs productions.

## **II.6 Les moyens de production**

Dans cette commune rurale, les moyens de production se basent sur une entraide familiale ou amicale.

### **II.6.1 L'homme, acteur de tout développement**

En matière de production, les possibilités de réussite dépendent des moyens mis en œuvre. L'homme tient le rôle primordial dans l'organisation du travail. Il décide, dirige, exécute la majeure partie des travaux.

En général, dans notre zone d'étude, la taille d'un ménage est de 2 à 5 personnes et l'exploitation paysanne peut comprendre un ou plusieurs types de cultures. Pour exécuter les travaux relatifs à ces cultures, la division de travail est de règle et tous les membres de la famille participent aux activités agricoles sauf les personnes plus âgées et les enfants de moins de 15 ans. La main d'œuvre familiale peut assurer tous les travaux agricoles. Mais, généralement, les hommes s'occupent surtout des travaux de la terre comme le labour c'est-à-dire tous les travaux qui nécessitent beaucoup plus de force humaine.

Aussi, cette entraide familiale repose sur le sarclage des cultures et le transport, qui s'effectue par tête ou rarement en voiture, des produits récoltés. Par exemple, à la période de la récolte, les enfants peuvent faire la cueillette des cultures maraîchères et vivrières avec leurs parents.

Ceux qui n'appliquent pas cette forme d'entraide font recours au salariat. Dans ce sens, le propriétaire négocie avec un homme ou un groupe d'hommes pour labourer sa terre moyennant rémunération (*Photo n°4*).

#### **Photo n°4:** Exemple d'une entraide familiale

Cette photo numéro 4 illustre l'entraide familiale dans les travaux agricoles plus précisément sur la plantation de la patate douce.



**Source:** Auteur, 2018

#### **II.6.2 La terre, immense potentiel pour les activités agricoles**

La terre constitue le principal moyen de production pour les paysans. La possession de terrain est l'un des facteurs régissant l'aménagement.

Dans la commune rurale de Hamanvou, plus précisément dans la localité de Milevani, il existe deux modes de faire valoir: le mode de faire valoir direct (le propriétaire met en valeur sa propre terre) et le mode de faire valoir indirect (exploitation des terres en location).

##### **II.6.2.1 Le mode de faire valoir direct**

Le mode de faire valoir direct montre que l'exploitant agricole est propriétaire et exploite lui-même ses terres. Il peut faire toutefois appel à des mains d'œuvre lorsque les activités agricoles le demandent. L'avantage de ce mode d'exploitation est le fait que la production lui revient entièrement. Lors de notre enquête sur cette localité, on a pu constater que 98% des exploitations agricoles suivent ce mode d'exploitation.

### II.6.2.2 Le mode de faire valoir indirect

Contrairement au mode de faire valoir direct, le propriétaire, généralement absent, laisse à un métayer ou à un fermier la mise en valeur de ses champs. Obligés de trouver des parcelles à exploiter, ils deviennent des métayers ou des fermiers.

Dans le système de métayage, l'exploitant partage la récolte au propriétaire selon des proportions variables et fixées par un contrat préalablement établi entre les deux parties. D'habitude, il verse au propriétaire la moitié de la production. Exceptionnellement, dans la localité enquêtée, ce contrat n'exige aucun partage de la récolte ni quoi que ce soit de la part du métayer. Le propriétaire lui donne sa propriété à mettre en valeur et après la récolte, le métayer quitte la propriété. Ces métayers constituent 2% de la population agricole (*Tableau n°8*).

**Tableau n°8: Les différents modes de production agricole**

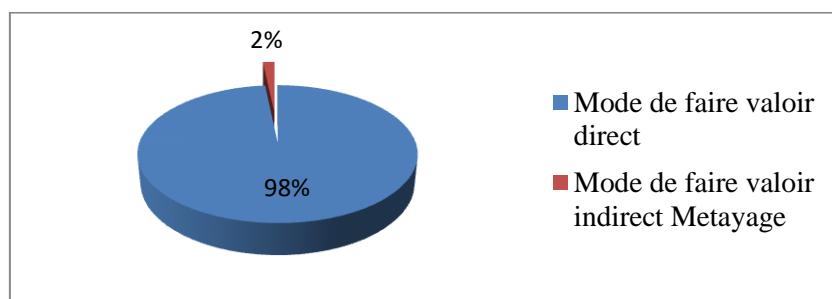
Ce tableau décrit les différents modes de production agricoles dans la localité de Milevani.

La localité de Milevani	Mode de faire valoir direct	Mode de faire valoir indirect/Métayage
Pourcentage	98%	2%

**Source:** Enquête personnelle, 2018

Ce tableau montre que la grande majorité des paysans sont propriétaires de leur terre par héritage. Et toutes ces propriétés ne sont ni titrées ni bornées (*Figure n°7*).

**Figure n°7: Subdivision de la mode de production**



**Source:** Enquête personnelle, 2018

### II.6.3 Les équipements et dépenses pour l'exploitation

L'usage des équipements de production est indispensable pour l'exécution des travaux agricoles. A Milevani, les paysans n'utilisent que des matériels agricoles.

### II.6.3.1 Les matériels agricoles utilisés

Les paysans utilisent souvent des matériels manuels traditionnels comme l'« Angady<sup>27</sup> », la fourche<sup>28</sup>, la pioche<sup>29</sup>, le râteau<sup>30</sup>, le couteau, la houe en fer ou en petit bâton. Tous ces outils servent à la préparation du sol (le labour), au repiquage ainsi qu'à l'entretien des cultures (*Tableau n°9*).

**Tableau n°9:** Prix des différents matériels utilisés

Ce tableau n° 9 illustre les différents prix des différents matériels agricoles utilisés.

Matériels	Nombre	Prix unitaire en Fc	Montant total en Fc
Pioche	05	3 500	17 500
Fourche	02	3 000	6 000
Angady	01	5 000	5 000
Râteau	02	2 500	5 000
Couteau	02	2 500	5 000
Houe en fer	02	1 000	2 000
			<b>40 500</b>

**Source:** Enquête personnelle, 2018

**Pour rendre pertinente la compréhension de la monnaie comorienne: 493,48 Fc équivaut à 1 Euro et 1 Euro= 4200 Ar en décembre 2018. Ceci facilitera aussi la compréhension des tableaux 15, 16, 17 et la figure 12 de ce mémoire de recherche.**

Dans ses localités, la pioche, le râteau ainsi que le couteau restent les principaux outils de production de toutes les exploitations. Quelque soit le niveau de vie des chefs de ménage, chaque famille possède deux à trois de ces outils.

### II.6.3.2 Les dépenses pour l'exploitation

Les différentes cultures pratiquées demandent beaucoup de soins et exigent des investissements.

<sup>27</sup>Importés de Madagascar.

<sup>28</sup>Instrument à deux ou plusieurs dents métalliques, muni d'un long manche, utilisé pour divers travaux surtout agricoles.

<sup>29</sup>Outil formé d'un fer allongé et pointu, muni d'un manche, servant à creuser la terre et à défoncer.

<sup>30</sup>Outil agricole et de jardinage formé d'une traverse portant des dents et munie d'un manche.

Ainsi, pour une saison de culture, les exploitants doivent tenir compte des charges d'exploitation. Ces charges sont constituées par :

- les achats des intrants agricoles pour les cultures de contre saison (semence, fumiers, engrais chimiques, produits de traitement phytosanitaire) ;
- le salaire de la main d'œuvre agricole,
- la plantation, l'entretien, le traitement, et la récolte;
- les frais de transport des engrais au cours de la préparation des champs, des produits au moment de la récolte par voiture;
- l'achat des matériels agricoles: pulvérisateur, râteau, fourche et autres.

Ainsi, les dépenses des exploitants varient selon leur situation financière et la technique culturale appliquée.

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie a permis de présenter la démarche de recherche adoptée. Dans un premier chapitre, il était question d'avancer les concepts définitionnels de ce mémoire caractérisés par la revue de la littérature, la démarche déductive, les travaux sur terrain ainsi que les problèmes y afférents.

Le deuxième chapitre a aussi permis de présenter les potentialités naturelles et humaines que dispose la commune rurale de Hamanvou pour le développement des activités agricoles. Ces conditions physiques et humaines sont favorables aux différentes cultures mais aussi à l'élevage. Cette Commune, essentiellement à vocation agricole, est une zone où sa population s'adonne à l'agriculture.

Cependant, la zone a l'avantage du climat pour les activités agricoles notamment les cultures vivrières, commerciale ainsi que les cultures de contre-saison. Les caractéristiques socioculturelles de la population influent beaucoup sur la mise en valeur de la zone. La zone connaît des problèmes de scolarisation, d'insécurité alimentaire et tant d'autres pour ne citer que cela. Ces conditions constituent d'une part des contraintes que la population paysanne devrait contourner et d'autre part des atouts dont elle peut profiter par une organisation rationnelle, afin de lutter contre la pauvreté et de créer un cadre de développement durable.

## **DEUXIEME PARTIE: LES IMPACTS DE L'AGRICULTURE DANS LA COMMUNE RURALE DE HAMANVOU**

Cette deuxième partie comprend deux chapitres. Le premier présente les types de cultures pratiqués dans la CRH ainsi que leur commercialisation. Cette dernière débute de l'écoulement de la production, la qualité des infrastructures routières, les circuits de commercialisation et de vente. Le deuxième chapitre évoque les impacts des activités agricoles dans le développement socio-économique dans cette commune rurale. Il tente également de dégager les problèmes y afférant et les stratégies agricoles nouvelles qui seraient adaptées en tenant compte des conditions locales.

## **CHAPITRE III: LES DIFFERENTS TYPES DE CULTURES ET LEUR COMMERCIALISATION**

L'agriculture est considérée comme la pierre angulaire de l'économie comorienne, en particulier celle de la CRH. En ce sens, plusieurs types de cultures sont pratiqués telles que les cultures vivrières, maraîchères, extravertie et fruitières. L'élevage est une activité secondaire et les autres activités ne sont que des activités d'appoint.

### **III.1 Les cultures vivrières: cultures de base dans la commune**

Les cultures vivrières les plus importantes qui sont à la base dans le régime alimentaire de la population locale sont: le manioc, la patate douce, le taro, la banane<sup>31</sup> ... etc. Les trois premières constituent les principales cultures vivrières pratiquées mais aussi sources de revenus dans la commune.

#### **III.1.1 La culture de manioc**

La culture du manioc est omniprésente dans toutes les 09 localités de la Commune. C'est une culture qui tient aussi une grande place dans la vie quotidienne des paysans. Il est considéré comme un aliment complémentaire en période normale et une nourriture de base en période de soudure.

C'est une culture qui s'adapte facilement au milieu naturel et ne demande pas d'apport d'engrais chimique ni de fumure. Par contre, elle demande beaucoup des soins assidus et attentifs pour pouvoir espérer avoir une bonne récolte car elle est de cycle long (un an au minimum). Elle est pratiquée partout sauf au sommet des montagnes qui constituent des zones défavorables à la culture du manioc. Cela signifie que dans le cadre des conditions climatiques, le manioc craint la fraîcheur due à l'effet altitudinal.

En général, la production obtenue est destinée pour l'autoconsommation mais certains cultivateurs ayant des excédents les vendent (*Photo n°5*).

---

<sup>31</sup>Le bananier est partout dans les zones agricoles. Il ne constitue pas une source de revenu important dans le site enquêté en ce qui concerne les recettes monétaires quotidiennes. Il constitue un aliment de base de la population. C'est pour cette raison qu'il est cultivé partout dans toutes les exploitations. Le bananier n'est pas cultivé en monoculture, il est toujours associé à d'autres cultures.

**Photo n° 5:** Terroir de manioc à Hambadani



**Source:** Auteur, 2018

En tenant compte des enquêtes effectuées auprès des paysans de cette localité, il est difficile de produire un calendrier agricole de cette culture. En effet, un calendrier agricole doit diviser les différentes étapes à effectuer dans une culture, de la préparation du sol à la récolte. Or, la culture de manioc est pratiquée pendant toute l'année sans aucune interruption. Parfois, des paysans peuvent se trouver dans un mois de récolte, d'autres se trouvent dans un mois de plantation et d'autres dans un mois de sarclage. Cette situation repose sur le fait que toutes les saisons sont favorables à la culture du manioc.

### **III.1.2 La culture de la patate douce**

Cette culture occupe la deuxième place derrière le manioc. Elle est pratiquée dans les zones d'altitude car elle a besoin de fraîcheur. Elle est pratiquée sans aucune utilisation d'engrais organiques ni chimiques (*Photo n°6*).

**Photo n° 6:** Terroirs de patate douce à Hambadani



**Source:** Auteur, 2018

Ces deux photographies illustrent la culture de la patate douce. La première montre une patate plantée il y a deux semaines. Par contre, la deuxième montre une patate déjà éparpillée dans le champ et qui nécessite du sarclage/buttage.

Le calendrier de cette culture permet d'organiser le temps de labourage, de plantation, de sarclage/buttage, de récolte durant une année de culture. Ce calendrier a pour rôle de mieux répartir les différentes périodes de pratique culturale (*Tableau n°10*).

**Tableau n° 10:** Calendrier agricole de la patate douce

Mois	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J
Périodes	Light Blue	Light Blue	Light Blue	Orange	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Dark Blue	Dark Blue

**Source:** Enquête personnelle, 2018

 : Labour

 : Plantation

 : Buttage/sarclage

 : Récolte

L'observation du tableau n° 10 montre l'organisation des cultivateurs dans le temps et dans l'espace durant les périodes. La patate douce ainsi récoltée est destinée tout d'abord à la vente quelque soit la superficie mise en valeur et ensuite à l'autoconsommation. Mais une deuxième récolte est toujours possible.

### III.1.3 La culture de taro

Cette culture occupe la troisième place derrière la patate douce. Elle est rémunératrice à condition que les paysans disposent une grande superficie exploitable et un entretien permanent (*Photo n°7*) et (*Tableau n°11*).

**Photo n°7:** Terroir de taro à Magovadjuwu



Source : Auteur, 2018

**Tableau n°11:** Calendrier agricole du taro

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Période												

Source: Enquête personnelle, 2018

● : Labour

● : Plantation

● : Buttage/sarclage

● : Récolte

C'est à travers cette situation qu'une répartition de la production et les proportions que chaque culture vivrière sera présentée (*Tableau n°12*).

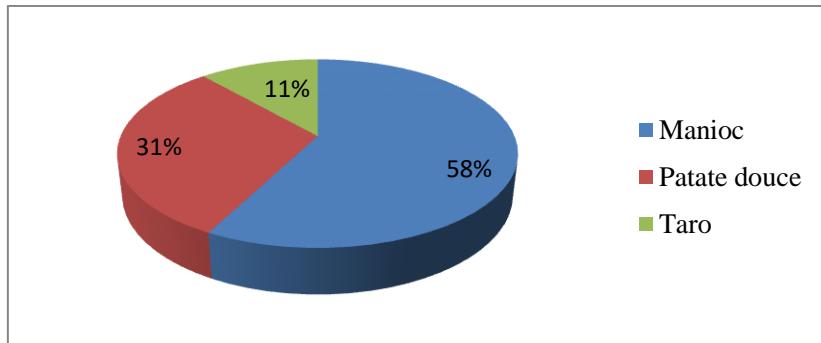
**Tableau n°12:** Productions des cultures vivrières (sac/an) à Milevani en 2018

Types de culture	Productions	Pourcentage
Manioc	426 sacs (21 t)	58%
Patate douce	250 sacs (11 t)	31%
Taro	85 sacs (4t)	11%

**Source:** Enquête personnelle, 2018

Ce tableau n°12 répartit les trois principales cultures vivrières pratiquées dans ladite zone enquêtée. La première est représentée par le manioc avec une proportion de 58% suivie par la patate douce avec 31% et enfin le taro avec 11%. Cela nous amène à réaliser la figure n°8 suivante pour bien démontrer les proportions que chaque culture représente.

**Figure n° 8:** Inégale répartition de la production des cultures vivrières en 2018 à Milevani



**Source:** Auteur, 2018

Cette figure n° 8 montre l'inégale répartition de la production des cultures vivrières. Cette répartition montre un écart considérable entre les types de cultures pratiqués dans ladite localité. Sur ce, cette répartition est largement dominée par le manioc, suivi par la patate douce et enfin le taro.

### III.2 Les cultures maraîchères

Les cultures maraîchères se pratiquent en période de contre saison. Ces différentes cultures sont répandues dans la commune. Mais elles se localisent surtout sur la localité de Milevani, de Mbambani et de Dibolini. L'arrosage des cultures pose problème à cause de l'éloignement des citernes par rapport aux champs. C'est le cas de la culture de tomate qui demande beaucoup de soin et d'entretien. La plupart des paysans s'intéressent car elle est de

cycle court. Elle a besoin de fumier, d'engrais chimiques mais aussi de traitement contre les maladies des plantes (*Photo n°8*).

**Photo n° 8:** Tomate plantée en ligne et une pépinière atteinte par une maladie



**Source :** Auteur, 2018

Ces deux photographies illustrent bien la culture de tomate en ligne, à gauche, et une pépinière atteinte de la maladie de charbon dans le mois de septembre-octobre. Cette maladie se rencontre sur les feuilles en tâche noire et sur les troncs qui se fendent.

Toutefois, la quantité de production obtenue est consistante au niveau de la commune. Mais il ne faut pas oublier que c'est l'une des plus grandes ravitailleuses de légumes dans les deux marchés de la capitale. Dans cette perspective, il y a une diversification de légumes dans ladite zone (*Tableau n°13*), (*Photo n°9*) et (*Tableau n°14*).

**Tableau n° 13:** Les principales cultures de légumes pratiquées dans la localité de Milevani

Types de légumes les plus cultivés	
Légume à fruit	Tomate
Légume à feuilles	Salade
Légume à racine	Carotte, pomme de terre
Légumes à fleurs	Chou
Légumes à légumineuses	Haricot

**Source:** Enquête personnelle, 2018

**Photo n° 9:** Quelques terroirs de cultures maraîchères



**Source :** Auteur, 2018

**Tableau n°14:** Types et répartition des quelques cultures maraîchères à Milevani

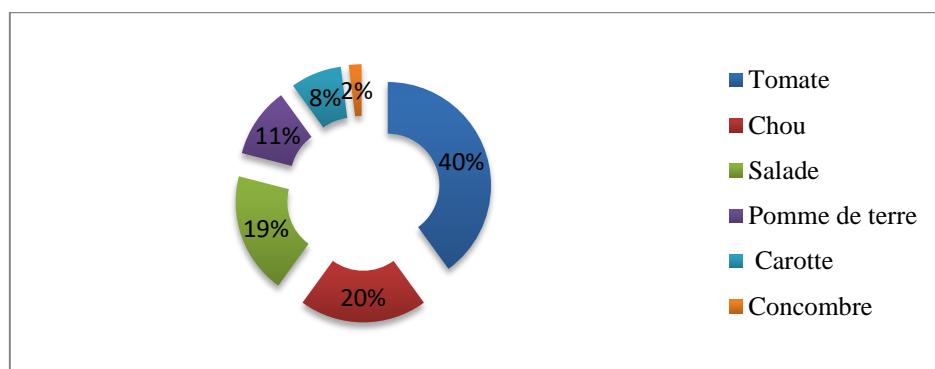
Types de cultures	Proportions
Tomate	40%
Chou	20%
Salade	19%
Pomme de terre	11%
Carotte	8%
Concombre	2%

**Source:** Enquête personnelle, 2018

L'examen de ce tableau n°14 montre l'importance des cultures maraîchères dans la localité de Milevani. Il montre aussi leur inégale proportion ainsi que de leurs types.

La tomate tient le pourcentage le plus élevé parmi les cultures maraîchères pratiquées dans ladite localité. Viennent ensuite le chou, la salade, la pomme de terre, la carotte et le concombre. L'occupation des cultures maraîchères dans l'espace se présente comme le montre la figure n°9 suivante:

**Figure n°9:** Répartition des cultures maraîchères dans la localité de Milevani



Source: Enquête personnelle, 2018

### III.3 La culture de la vanille: un héritage de la colonisation

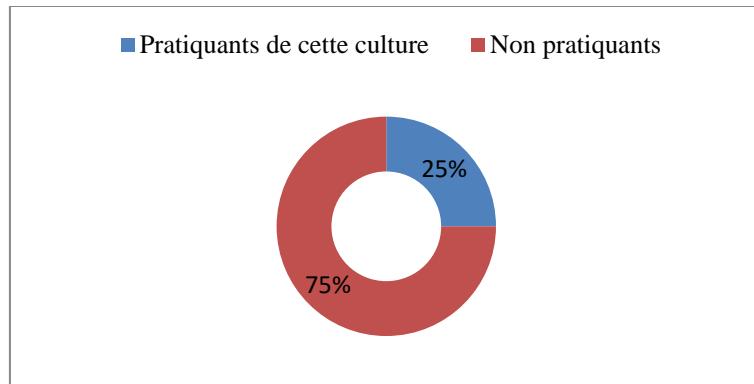
Les colons français ont introduit cette liane aux Comores à partir de 1883. Sa culture s'est surtout développée entre 1960 et 1970 par distribution subventionnée de plants aux petits paysans. Elle est régulièrement sarclée. Les fleurs sont fécondées à la main.

Toutefois, la montée des cours mondiaux encourage les producteurs à planter plus pour avoir une augmentation de la production. Mais les quantités pourraient être bien supérieures si l'on fait usage de meilleures pratiques culturales. Cette augmentation des prix a également un impact sur les vols dans les communes productrices: en réponse, certains cultivateurs peuvent décider de récolter la vanille avant l'heure, suscitant des inquiétudes sur la qualité du produit.

Cette culture tient une place remarquable dans l'ensemble de la commune. Sa pratique est rémunératrice. En une saison de récolte, un paysan peut être millionnaire car cette année 2018 un (01) kilogramme de vanille coûtait 25 000 franc comorien contre 20 000 franc en 2017. A titre d'exemple, on a pu enquêter un chef de ménage qui a eu 80 Kg et cela lui a permis d'encaisser 2 000 000 de franc comorien. Cette situation permet de montrer l'importance de cette culture dans l'épanouissement de la population de cette commune, en

l'occurrence de ladite localité. Elle demeure le principal produit d'exportation agricole et la principale source de devises (*Figure n°10*).

**Figure n° 10:** Répartition de la culture de la vanille à Milevani



**Source:** Enquête personnelle, 2018

A travers cette figure n°10, il est constaté que cette culture commerciale est pratiquée par une minorité dans cette localité. Cette minorité est représentée par 25% contre 75% (*Photo n°10*).

**Photo n°10:** Terroir de vanille à Sangani



**Source :** Auteur, 2018

Le développement de cette culture d'exportation nécessite la prise en compte d'un certain nombre de contraintes majeures à lever et toute une série de faiblesses auxquels il faudrait remédier. Il s'agit de l'isolement et le morcellement entraînant des coûts de production et de main d'œuvre élevés affectant la compétitivité de cette culture sur le marché international, la faible diversification et absence de valorisation des produits primaires.

### **III.4 Place des cultures fruitières**

Après l'étude des cultures vivrières, maraîchères et de rente, notons que les cultures fruitières tiennent une place parmi les activités des paysans. Il existe une grande diversité de fruits dont la récolte s'échelonne sur toute l'année. Ces conditions exceptionnelles de production permettent d'offrir des fruits frais tout au long de l'année.

Les arbres fruitiers les plus répandus sont les manguiers, les cocotiers, les jacquiers, les goyaviers, les arbres à pain, les orangers, les papayers. Pour les autres, leur présence dans les exploitations agricoles est une réalité mais leur nombre reste minime et ils ne se font donc pas aisément remarquer sur terrain. Ils bordent les pourtours de certains champs et sont aussi plantés d'une façon clairsemée.

Les raisons qui poussent les exploitants à planter les arbres ou arbustes fruitiers sont multiples: l'amélioration du régime alimentaire par la consommation des fruits, les revenus provenant de la vente des fruits qui se fait en détail au marché, ainsi que la couverture du compost (*Photo n°11*).

**Photo n°11:** Exemple d'arbres fruitiers à Sangani



**Source:** Cliché de l'auteur, 2018

Cette photo n°11 illustre quelques arbres fruitiers comme l'arbre à pain, le premier à droite, suivi d'un jacquier, au centre, et un manguier, à gauche.

### **III.5 Elevage, activité complémentaire de l'agriculture**

Une partie de la population tend également à exploiter les domaines autres que l'agriculture. Parmi les activités du secteur primaire, l'élevage tient une place importante. Il constitue la deuxième activité économique des paysans. L'élevage de caprin est très prisé, viennent ensuite l'élevage bovin et des volailles.

Les productions animales jouent un rôle important: elles fournissent des ressources protéiques, constituent un capital productif au niveau des exploitations et jouent un rôle social. Les produits carnés sont largement importés, sous formes de viande rouge congelée, d'ailes de poulets et de bovins sur pied provenant de Madagascar et de la Tanzanie.

La pratique de l'élevage bovin et caprin se fait de façon traditionnelle et ses produits sont destinés à la vente dont l'argent obtenu sert à couvrir les besoins (urgents ou pas) des éleveurs. Ils sont aussi destinés dans les cérémonies religieuses et dans les différents mariages.

Malheureusement, l'encadrement sanitaire reste le problème de l'élevage et l'absence de poste vétérinaire. Par ailleurs, depuis février 2003, le cheptel bovin subit une épidémie qui aurait entraîné la perte de 30 à 40% de l'effectif bovin de Grande-Comore et démontre la défaillance du système de surveillance épidémiologique (inexistant) et du contrôle sanitaire aux frontières<sup>32</sup>. Actuellement, cette épidémie sévit toujours sur le cheptel bovin sans pouvoir l'identifier.

Dans la zone d'étude, en cas de besoin urgent, les éleveurs se chargent pour trouver un vétérinaire privé et les médicaments pour soigner leur troupeau.

Mais l'élevage des volailles est lésé à cause des voleurs. Généralement, les familles cohabitent avec les animaux surtout les volailles (les poulets de race locale). Ces poulets sont élevés pour la consommation d'une part et la vente, d'autre part.

Pour les éleveurs de poulets, ils ne fournissent pas un revenu fiable et n'occasionne non plus de dépenses importantes parce qu'il est pratiqué d'une manière traditionnelle. Le choléra aviaire et pullorose sont les deux maladies qui attaquent souvent les volailles dans la Commune (*Tableau n° 15*).

---

<sup>32</sup>Union des Comores : Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDAA, Février 2005.

**Tableau n°15:** Nombre d'animaux dans ladite localité en 2018

Types d'animaux	Nombre de tête
Caprins	105
Bovins	27
Volailles	20

**Source:** enquête personnelle, 2018

Ce tableau montre que l'élevage de caprin occupe le premier rang suivi par l'élevage bovin et enfin l'élevage des volailles.

### **III.6 Le prestige du troupeau**

#### **III.6.1 Une activité ancienne empreinté de Bovimanie**

Dès le début du peuplement au VIème siècle, les Bantous sont les premiers qui ont introduit les Bovins aux Comores. Ils ont introduit d'abord des zébus à courtes cornes, proches des Red Shindi, puis des variétés à longues cornes importées de Madagascar. Une race locale comorienne issue de ces croisements a produit des spécimens de petite taille, médiocres producteurs en lait, à la robe de couleur variée.

#### **III.6.2 Un rôle avant tout social**

Aux Comores, le rôle de l'élevage est avant tout social puisqu'il est le fondement des échanges effectués entre groupes sociaux et familiaux, lors de la réalisation des coutumes, mais aussi lors des grands événements de la vie.

### **III.7 Commercialisation de la production**

Tous les produits agricoles concernent la commercialisation. La moitié de ces produits est autoconsommée et l'autre est vendue pour subvenir aux besoins quotidiens de la famille. En effet, cette commercialisation s'effectue en tenant compte des trois points suivants: l'écoulement de la production, les circuits de commercialisation et les circuits de vente.

#### **III.7.1 Ecoulement de la production**

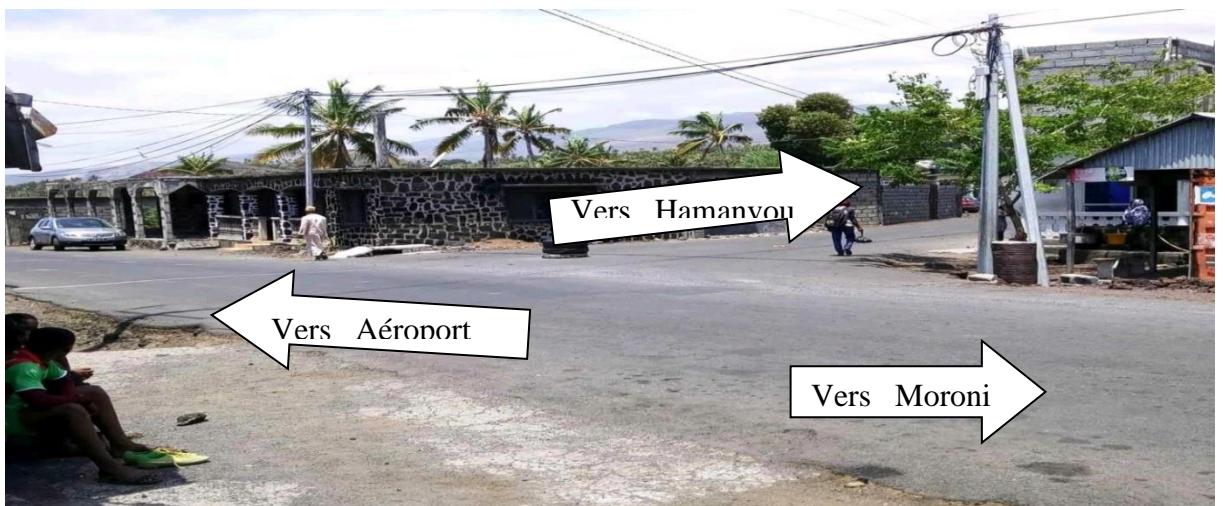
Dans la CRH, il n'y a pas une industrie de transformation pour toutes les cultures. Par conséquent, les produits agricoles obtenus sont destinés directement à la vente. Cet écoulement est possible grâce à la bonne qualité des infrastructures routières, le moyen de transport des produits et l'existence des différents marchés.

### II.7.1.1 La bonne qualité des infrastructures routières: vecteurs de développement

La qualité des routes facilite le déplacement des personnes et des marchandises et réduit aussi sa durée. L'existence d'une relation extérieure et intérieure au sein de la Commune constitue un immense privilège. De ce fait, l'existence des routes, goudronnées ou non, reliant Hamanvou avec l'extérieur constitue un atout indéniable pour le secteur agricole.

La Route Nationale numéro 1 (RN1), qui passe de l'Aéroport International de Moroni Prince Saïd Ibrahim (AIMPSI), au chef-lieu de la Commune jusqu'à Moroni et les routes qui relient les différentes localités sont accessibles pendant toute l'année (*Photo n°12*).

**Photo n°12:** La RN1, passe dans le chef-lieu de la Commune

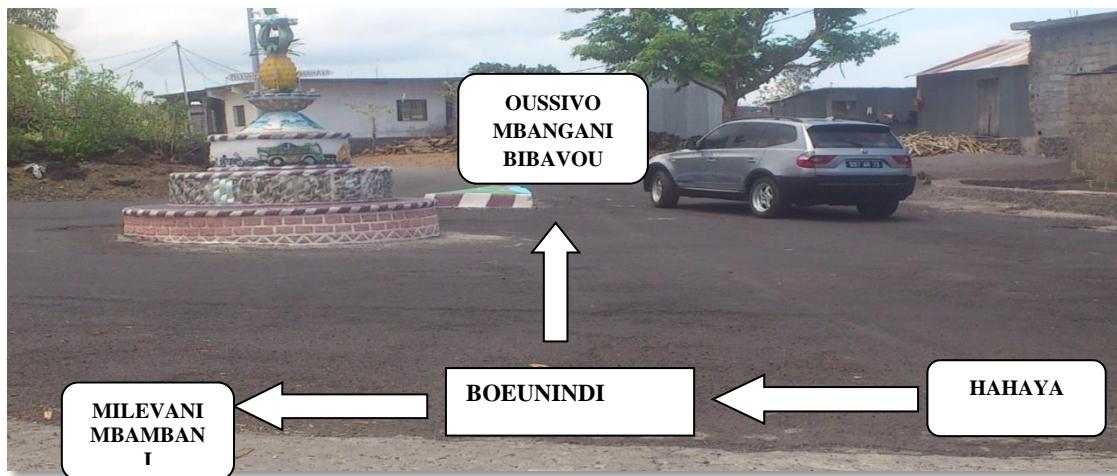


**Source:** Cliché de l'auteur, 2018

De plus, les routes d'intérêt villageois(RIV) permettent aux localités de cette commune de communiquer entre elles (*Photo n°13*). Elles constituent l'artère principale de la vie économique de la Commune. Il s'agit de :

- La route qui part de Hahaya vers Boeunindi et
- La route qui part d'Oussivo, passant par Boeunindi, jusqu' à Diboini.

**Photo n° 13: Routes d'intérêt villageois à Hamanvou (réf. carte de localisation)**



**Source:** Auteur, 2018

Ainsi, l'existence de ces différentes routes permet une relation constante entre les Communes environnantes, permet une meilleure accessibilité et facilite la mobilité des produits agricoles ou non agricoles (les produits des activités secondaires et tertiaires). La communication interne entre les différentes localités de cette commune est également réussie.

### **III.7.1.2 Le transport des produits et les marchandises**

Dans la commune rurale de Hamanvou, les marchandises sont transportées le matin par des taxis. Les produits sont acheminés vers le marché de Moroni, en payant un frais de 500 franc comorien l'aller, et celui de Hahaya. Si les produits à transporter sont nombreux, le transporteur négocie avec le propriétaire des marchandises les frais à payer (Photo n°14).

**Photo n°14:** Exemple d'un taxi, de marque Laguna, dans la commune



**Source:** cliché de l'auteur, 2018

### **III.7.1.3 Le marché, reflet du dynamisme national et communal**

Les deux marchés de la capitale (Chindo cha Mboini et Volovolo) constituent le lieu le plus important d'échanges des produits agricoles, de rencontre et de circulation des idées et des personnes. Le marché est important pour les paysans parce que l'argent obtenu de la vente des produits agricoles est utilisé pour se procurer ce dont la population a besoin pour assurer sa vie quotidienne. Les paysans y écoulent une partie de leurs récoltes et ils s'y approvisionnent en produits de première nécessité.

Selon notre enquête, les gros produits obtenus sont vendus aux marchés de Moroni. Par contre, les petits produits sont vendus dans le marché de Hahaya pour s'approvisionner, entre autres, des produits de première nécessité.

Pour le cas du marché de Hahaya, l'écoulement des récoltes s'effectue d'une manière négligeable vu l'étroitesse du marché et la faible fréquentation des acheteurs. Cela montre qu'il constitue un marché de détail des produits vivriers (*Photo n°15*).

**Photo n°15:** Le petit marché de Hahaya



**Source:** Cliché de l'auteur, 2018

Ce petit marché de Hahaya se trouve à côté de la Route Nationale Numéro 1 (RN1).

### **III.7.2 Les circuits de commercialisation des produits agricoles**

Ces circuits sont assurés par les acteurs de la commercialisation des produits agricoles dans la Commune Rurale de Hamanvou. Ces acteurs sont les producteurs et les collecteurs.

### **III.7.2.1 Les producteurs**

Entendons par producteur, les agriculteurs qui produisent les cultures de subsistance, les cultures maraîchères, la culture de la vanille. Dans ce sens, les producteurs sont les acteurs essentiels. Toutefois, toutes les personnes enquêtées sont des agriculteurs y compris ceux qui pratiquent d'autres activités comme les épiciers, des maçons. Leur objectif principal est d'avoir le maximum de production en qualité et en quantité pour la satisfaction de leurs besoins quotidiens ainsi que pour des meilleures conditions de vente. Ils transportent, eux-mêmes, leurs produits et les vendent dans les différents marchés de la capitale, Moroni.

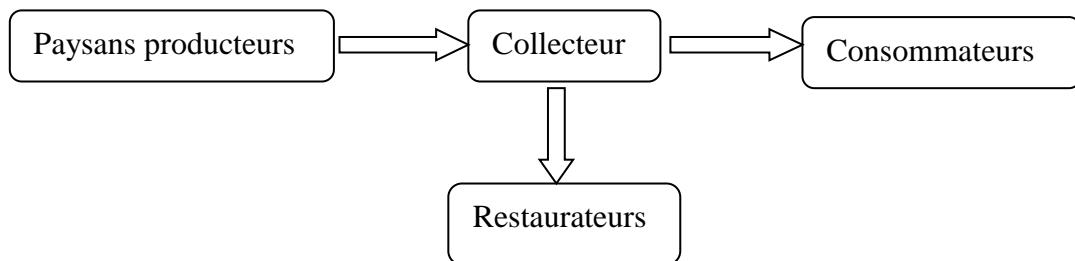
### **III.7.2.2 Les collecteurs**

A Hamanvou, il n'y a pas des collecteurs au sens propre du terme. Les agriculteurs vendent directement leur produit dans les marchés et assurent eux-mêmes le transport de leurs localités respectives jusqu'au marché. Ces marchands collectent la production des producteurs en fonction de leur situation financière. Une fois que cette dernière est insuffisante, ils ne collectent plus. Et les producteurs seront obligés de vendre à un prix bas par rapport à la normale.

### **III.7.3 Les circuits de vente des produits agricoles de la Commune**

Les circuits de commercialisation impliquent surtout les paysans producteurs avant d'arriver aux consommateurs (*Schéma n°1*).

**Schéma n°1:** Circuits de commercialisation des produits agricoles



**Source:** Auteur, 2018

### **III.7.4 La vente des produits agricoles**

Les producteurs s'occupent eux-mêmes de l'écoulement de leurs marchandises. Ils les transportent en Taxi à destination des marchés de la capitale très tôt le matin. Les vendeurs

font leur possible pour être le premier arrivé au marché pour espérer gagner plus de bénéfice net de 50 à 100% étant donné qu'il n'y a pas d'intermédiaire. Mais il est à noter que parfois le prix d'un sac de manioc, de patate douce, de taro ou autres est fixé par l'acheteur.

## **CHAPITRE IV: LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA COMMUNE RURALE DE HAMANVOU**

Toutes les activités agricoles ont des impacts socio-économiques. C'est pourquoi qu'il est préférable de montrer la place qu'elles occupent dans le budget annuel des ménages. Ensuite, dégager les problèmes qui les freinent et enfin proposer des stratégies agricoles et environnementales pour un développement socio-économique de la commune.

### **IV.1 La place des activités agricoles dans le budget familial**

La Commune Rurale de Hamanvou possède les qualités requises à la production agricole qui, en conséquence, incite la majorité des paysans à se lancer dans des activités culturelles. Ces paysans pratiquent différents types de cultures car c'est une activité génératrice de revenu. C'est à travers cette place des activités agricoles que les différentes sources de revenus, les revenus annuels, les dépenses ainsi que le bilan monétaire seront présentées dans les paragraphes suivants.

#### **IV.1.1 Les activités agricoles: source de revenu des ménages**

Les activités agricoles demeurent toujours la principale source de revenu des paysans. Les cultures vivrières, maraîchères et la culture de la vanille procurent des revenus aux paysans. À part l'agriculture, certains paysans se livrent à d'autres activités telles que l'élevage. En tenant compte de cette situation, trois types de ménages échantillons ont été retenus pour estimer leur niveau de vie et ainsi que leurs différentes sources d'argent. Il s'agit des ménages qui ont un budget en déficit, en équilibre et en excédent.

#### **IV.1.2 Revenus annuels de chaque type de ménage**

Les revenus annuels des ménages dans la localité de Milevani diffèrent d'un paysan à l'autre. Ils sont déterminés à partir de la taille de leur exploitation, la qualité et la quantité des produits destinés à la vente et les activités annexes qu'ils exercent. Mais ce qui nous intéresse, ce sont les revenus provenant du secteur agricole et de l'élevage (*Tableau n°16*).

**Tableau n° 16:** Revenus annuel des trois types de ménages à Milevani (en FC)

Sources de revenus	Montant du ménage A	Montant du ménage B	Montant du ménage C
<b>Vente des productions agricoles</b>			
Manioc	500 000	250 000	200 000
Patate douce	400 000	262 000	350 000
Taro		300 000	
Ignane			
Banane			
Chou	200 000	15 000	
Tomate	150 000		26 700
Salade	30 000		
Carotte			
Pomme de terre			180 000
Pitsay			25 000
Vanille	2 000 000	750 000	
<b>Sous total</b>	<b>3 280 000</b>	<b>1577500</b>	<b>781700</b>
<b>Vente des productions de l'élevage</b>			
Bœufs	350 000		
Caprins			
Volailles			2 000
<b>Sous total</b>	<b>350 000</b>		<b>2 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 630 000</b>	<b>1 577 000</b>	<b>783700</b>

**Source:** Enquête personnelle, 2018

D'après ce tableau n°16, le manioc, la patate douce et le taro sont les principales sources de revenus des ménages.

On peut déduire que le ménage de type A, c'est-à-dire a revenu élevé peut gagner jusqu'à 3 630 000 FC pendant une année. Cette somme provient essentiellement de la vanille et certaines cultures vivrières comme le manioc et la patate douce et la vente de la production d'élevage. Normalement, cela lui permet d'assurer une vie stable et élargir davantage ses activités et faire des épargnes.

Le ménage de type B gagne annuellement 1 577 000 FC soit moins de la moitié du revenu du ménage A. Il pratique principalement la culture de la patate douce, du manioc et du taro et la culture de la vanille.

Le ménage de type C gagne 783 700 FC annuellement, soit moins de la moitié du revenu du ménage B. Ce type de ménage pratique essentiellement de la culture du manioc, de la patate douce et de la pomme de terre.

Bref, l'importance de la culture de la vanille dans l'exploitation paysanne détermine en grande partie le niveau de revenu des ménages de type A et B.

#### IV.1.3 Les dépenses du ménage

**Tableau n° 17:** Les dépenses de chaque type de ménage

Les types de dépenses	Montant en Franc Comorien (FC)		
	Ménage A	Ménage B	Ménage C
<b>Dépenses courantes</b>			
Tontines villageoises	140 000	163 000	200 000
Alimentation	245 000	250 000	168 000
Habillement	80 000	143 000	46 000
Hygiène et santé	70 500	200 000	150 000
Fourniture scolaires et écolage des enfants	200 000	90 000	133 000
Electricité	10 000	25 000	12 500
Us et coutumes	2 700 000		
<b>Sous total</b>	<b>3 445 500</b>	<b>871 000</b>	<b>709 500</b>
<b>Dépenses d'exploitation</b>			
Matériels agricoles	17 500	15 000	12 000
<b>Sous total</b>	<b>17 500</b>	<b>15 000</b>	<b>12 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 463 000</b>	<b>886 000</b>	<b>721 500</b>

**Source:** Enquête personnelle, 2018

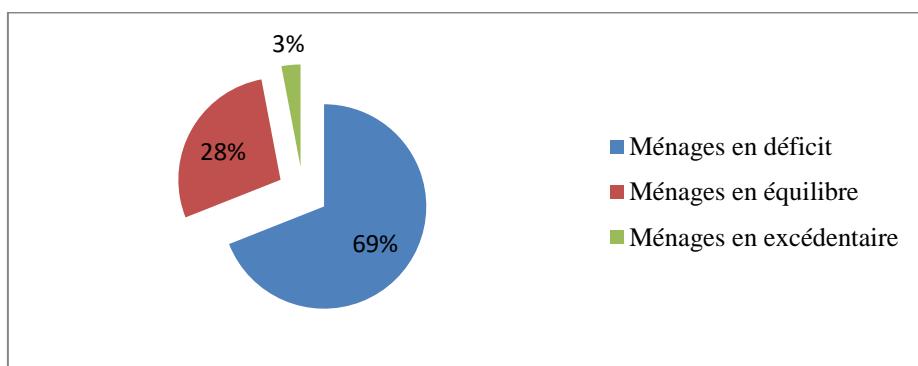
Les recettes issues des ressources variées sont dépensées pour satisfaire les besoins des paysans. Ces dépenses sont destinées à l'achat des Produits de Première Nécessité (PPN), habillement, les frais de scolarité des enfants, le paiement de l'électricité, la cotisation dans les différentes tontines villageoises et orchestrales, à la réalisation des us et coutumes

notamment sur les mariages, quelques imprévus comme l'achat des médicaments en cas de maladie nécessitant de se rendre à l'hôpital, ainsi que d'autres dépenses.

A travers ce tableau n°17, nous pouvons ressortir trois formes de budgets des ménages enquêtés dans la localité de Milevani (*Figure n°11 suivante*). Il s'agit des ménages ayant:

- ♦ Un budget en déficit
- ♦ Un budget en équilibre
- ♦ Un budget excédentaire

**Figure n°11:** Inégale répartition de revenus de 3 types de ménages



**Source:** Enquête personnelle, 2018

D'après les résultats de cette figure n°11, la recette et dépense annuelle des 120 ménages enquêtés, 69 % ont un bilan déficitaire, 28% sont en équilibre et 3% seulement des ménages ont un budget annuel excédentaire.

#### IV.1.4 Bilan monétaire de chaque ménage

Ce bilan présente les revenus des trois types des ménages échantillons ainsi que de leurs dépenses (*Tableau n°18*).

**Tableau n°18:** Bilan budgétaire annuel des ménages en Franc Comorien (FC)

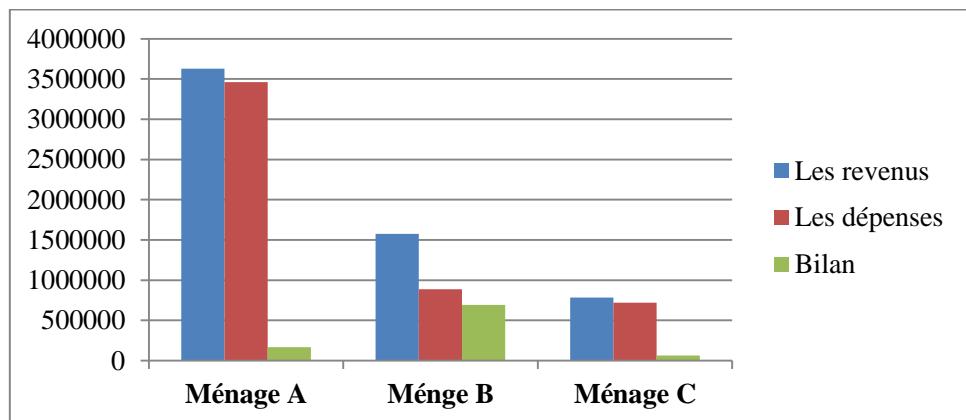
	Ménage A	Ménage B	Ménage C
Revenus	3 630 000	1 577 000	783 700
Dépenses	3 463 000	886 000	721 500
Bilan	<b>167 000</b>	<b>691 500</b>	<b>62 200</b>

**Source:** Auteur, 2018

Ce tableau n°18 présente le bilan budgétaire annuel des ménages. Ce dernier est le résultat financier annuel du ménage, compte tenu des recettes encaissées et des dépenses effectuées. Ce bilan varie d'une année à une autre car il dépend de plusieurs facteurs: les facteurs climatiques, la qualité et la quantité des produits agricoles, les situations politiques et économiques qui dictent les prix des produits sur le marché.

Il permet d'apprécier la situation des trois types de ménages en termes de recettes, de dépenses et de bilan monétaire. Sur ces trois types de ménage, on a pu analyser que plus le paysan pratique une grande diversité de spéculations avec plus de terres à mettre en valeur, plus les revenus sont plus élevés. Mais il a été constaté, à travers les enquêtes effectuées, que ce type de ménage se focalise sur la réalisation des us et coutumes étant donné qu'il dispose des moyens financiers « suffisants » de le faire. Cela montre que le ménage de type A et B (qui représentent 31%), leurs bilans monétaires sont positifs, c'est-à-dire que le ménage de type A a un bénéfice annuel de 167 000 FC et de 691 500 FC pour le ménage de type B. Malheureusement, ce bilan est très négatif pour le ménage de type C avec 62 200 FC de bénéfice annuel (*Figure n°12*).

**Figure n°12:** Recettes, dépenses et bilan monétaire des trois types de ménages



**Source:** Auteur, 2018

Cette figure n°12 permet d'apprécier simultanément la situation des trois types de ménage en termes de recettes, dépenses et bilan monétaire. En raisonnant par rapport au « seuil de saturation »<sup>33</sup>, ces bilans monétaires peuvent montrer la position de chaque type de ménage par rapport à ce seuil. Ainsi, le ménage de type A et B dépassent leurs seuils de

<sup>33</sup> Ce seuil peut être défini comme le montant du revenu familial permettant de couvrir les besoins vitaux (alimentation, habillement, éducation...) pour que chaque famille puisse vivre convenablement.

saturation et disposent d'une liquidité relativement importante par an. Ce qui leurs permet de satisfaire leurs besoins quotidiens et investir dans leur exploitation ou dans d'autre domaines. Pour le ménage de type C, il se trouve au-dessous de leur seuil de saturation. Avec ces petites surfaces agricoles, ces paysans majoritaires (avec 69%) n'arrivent pas à couvrir leurs besoins fondamentaux. Alors, une compensation financière est de règle afin de gagner plus ou moins leur vie. Cela doit se faire par un effort supplémentaire. L'endettement constitue la principale solution pour se subvenir.

## **IV.2 Les problèmes des activités agricoles dans la Commune Rurale de Hamanvou**

Les problèmes des activités agricoles sont d'ordres physique et humain.

### **IV.2.1 Les problèmes d'ordre physique**

Ces problèmes, notamment la variation climatique et les catastrophes naturelles, semblent compromettre le défi de la production agricole.

#### **IV.2.1.1 La variation climatique**

La perturbation climatique actuelle occasionne principalement le retard de la saison de pluie. Les paysans enquêtés se plaignent tous d'un manque de précipitations annuelles, tout en affirmant: « *avant la pluie commençait à tomber en novembre, alors qu'actuellement les pluies ne tombent qu'au mois de décembre* ». Ce problème entraîne des changements dans les calendriers cultureaux pour certaines cultures qui dépendent des saisons de pluie. Cela a un impact sur les rendements agricoles tout en rallongeant les périodes de soudure.

Par conséquent, le changement climatique entraîne l'augmentation de la température, la diminution de la pluviométrie, et la répartition moins régulière de la période sèche et la période pluvieuse. A cela s'ajoute l'augmentation de la violence des cyclones pendant la saison pluvieuse qui ravagent les cultures.

#### **IV.2.1.2 Les catastrophes naturelles**

Dans la CRH, les catastrophes naturelles sont ressenties surtout pendant la saison pluvieuse. C'est le cas des cyclones. Ces dernières sont dangereuses pour les cultures vivrières comme le maïs, le bananier, et les cultures maraîchères comme les tomates. Cela montre que ces cultures ne résistent pas au phénomène du cyclone. Dans cette perspective, le

rendement diminue, et par conséquent les paysans perdent beaucoup d'argent surtout quand le mauvais temps dure longtemps.

#### **IV.2.2 Les problèmes d'ordre humain**

Ces problèmes reposent sur l'emploi des techniques traditionnelles, la déforestation, une insécurité foncière, l'insuffisance d'infrastructure routière à intérêt agricole, les problèmes d'eau, une insécurité sociale, une fluctuation des prix des produits et la divagation des animaux dans les parcelles de cultures.

##### **IV.2.2.1 Des techniques traditionnelles prédominantes**

Généralement, la production agricole se caractérise par le maintien de la tradition. Les agriculteurs s'attachent aux techniques traditionnelles qui ont déjà fait leurs preuves et ont tendance à utiliser des outils rudimentaires et le plus souvent manuels. Ces matériaux, comme la houe en fer ou en petit bâton taillé, la fourche, râteau, le coupe-coupe, la pioche ont chacun un rôle précis dans la pratique culturale. Cette situation constitue un handicap pour l'amélioration des techniques culturales et doit être mis en parallèle avec la faiblesse des revenus des paysans combinée avec l'absence de petits crédits agricoles accessibles aux paysans.

##### **IV.2.2.2 La déforestation, facteur de dégradation du milieu naturel**

Depuis longtemps, les cultures itinérantes sur brûlis ont entraîné la déforestation dans les zones agricoles de la commune, en particulier dans le Hamanvou Nord. C'est un phénomène de régression des surfaces couvertes par la forêt. Ces zones forestières subissent aussi une forte pression anthropique, notamment la déforestation économique pour la vente du bois ou la culture sous les forêts. Certains feux qui s'y développent sont attribués aux variations climatiques notamment le fait d'allumage volontaire et qui peuvent s'étendre en dehors de tout contrôle du fait des conditions météorologiques favorables. Cette situation volontaire entraîne une dégradation de la cohésion sociale entre les agriculteurs.

Les feux de végétation entraînent une dégradation des ressources forestières. Plusieurs conséquences négatives sont à énumérer notamment la perte des matières organiques du sol, l'épuisement des réserves d'humidité, la destruction du couvert végétal. C'est ce qui entraîne la destruction des sols qui deviennent improductifs. C'est pourquoi François André THIERRY nous montre que: « les forêts précédent les hommes, le désert les suit ».

Les causes de la déforestation sont différentes: la difficulté sociale et la pauvreté, l'ignorance, la consommation des mobiliers en bois pour la construction et pour la menuiserie qui ne respecte pas la bonne gestion forestière, les pratiques agricoles (feux de brousse, culture itinérante sur brûlis). (*Photo n° 15*)

**Photo n°15:** Exploitation du bois d'*Eucalyptus robusta* à Magovadjuwu



**Source:** Cliché de l'auteur, 2018

Ainsi, toute personne doit prendre sa part de responsabilité pour éviter le pire afin de préserver la durabilité de notre planète et de promouvoir le développement durable.

#### **IV.2.2.3 L'insécurité foncière, cause de la faible motivation des paysans**

La complexité des situations foncières où toutes les terres sont des propriétés individuelles non titrées et non bornées engendre ainsi l'instabilité foncière. L'appropriation des terres par héritage engendre une multitude de propriétaires sur une même parcelle et se transmet de générations en générations. Cette insécurité foncière repose également sur les problèmes de délimitation entre deux ou plusieurs propriétés des propriétaires différents. Ce dernier entraîne une dispersion des parcelles. Par conséquent, cette insécurité engendre des conflits entre les propriétaires.

Pour garantir la survie familiale, les paysans favorisent d'une part le système de rotation de culture et cela occasionne le raccourcissement, voire l'inexistence de la durée de jachère<sup>34</sup>. A ce rythme de « mode d'exploitation sans repos », on risque d'aller vers

---

<sup>34</sup>Terre cultivée laissée au repos

l'accélération de l'épuisement du sol entraînant une baisse notable des rendements et des productions. L'empreinte de la saturation foncière se lit directement dans le paysage.

#### **IV.2.2.4 Insuffisance d'une infrastructure routière à intérêt agricole**

Dans la commune rurale de Hamanvou, il existe des infrastructures routières qui permettent aux différentes localités de communiquer entre elles. Dans le Hamanvou nord, il n'existe que deux Routes d'Intérêt Agricole, l'une pour le village de Diboini et l'autre pour Mbambani. Malheureusement, le village de Milevani, la seule localité enquêtée dans ce travail de recherche, ne dispose pas d'une RIA. Cette situation oblige les paysans à parcourir plusieurs kilomètres, plus de 2 heures de marche à pied, dans un sentier difficilement accessible pour se rendre dans leurs champs de culture. Et l'absence de cette RIA décourage les producteurs pour le transport des produits agricoles récoltés. Sur cette situation, les paysans utilisent leurs forces humaines pour transporter les produits vers ses localités respectives. Mais le terrassement de la RIA de Mbambani facilite beaucoup plus les paysans de Milevani et ceux de Boeunindi ainsi que le transport des produits pour ceux qui disposent des voitures. Pour ceux qui ne disposent pas ces dernières, ils sont obligés de porter leurs produits sur leurs têtes jusqu'à Mbambani pour espérer trouver une voiture qui peut les ramener jusqu'à leurs localités respectives.

#### **IV.2.2.5 Les problèmes d'eau**

L'eau est très importante pour les activités agricoles surtout pour les cultures maraîchères mais les paysans dans la commune rurale de Hamanvou font face à un grand problème d'eau notamment dans le Hamanvou nord pendant la saison sèche. Les citernes qui se trouvent dans les zones d'activités agricoles sont insuffisantes pour l'agriculture. Certaines citernes s'assèchent pendant la saison sèche et d'autres disposent de moins d'eau pendant cette même saison. Cela pousse certains paysans à amener des bidons vers le lieu de puisement afin de pouvoir préparer à manger à la campagne. De plus, le manque d'eau en saison sèche engendre des problèmes sur la pratique des cultures maraîchères.

Mais il est à préciser ici que ce problème d'eau ne concerne pas seulement les zones d'activités agricoles mais aussi certaines localités de la commune notamment à Milevani.

#### **IV.2.2.6 L'insécurité sociale: vols des cultures sur pied**

Les paysans de la Grande-Comore notamment ceux de la commune de Hamanvou, en l'occurrence, sont confrontés à des problèmes d'insécurité sociale récurrente marquée par les vols des cultures sur pied voire les semences.

Ce problème d'insécurité n'est pas un fait nouveau dans les zones agricoles de cette localité. Cette insécurité prend toujours de l'ampleur, compromettant les productivités et les moyens de subsistance des paysans, ainsi que leurs sources de revenus.

Cette insécurité sociale constitue incontestablement un des facteurs qui freine la volonté de mieux investir pour mieux produire, en quantité et en qualité.

#### **IV.2.2.7 Fluctuation des prix des produits au désavantage des paysans**

Le prix évolue dans le temps et dans l'espace en fonction de la qualité des produits et du volume de la demande. Il dépend également de la disponibilité des quantités offertes sur le marché. Dans cette perspective, nous allons mettre en lumière cette variation des prix des produits agricoles en tenant compte des quelques produits vivriers notamment le manioc, la patate douce et le Taro (*Tableau n°19*).

**Tableau n° 19:** Fluctuation des prix des cultures vivrières (Fc/sac)

	Période de soudure					Période de récolte			
	Novembre	Décembre	Janvier	Fév-mars	Avril-mai	Juin-juillet	Août	Septembre	Octobre
Prix du manioc	<b>10000</b>	<b>10000</b>	<b>8500</b>	<b>9000</b>	<b>10000</b>	<b>15000</b>	<b>15000</b>	<b>12500</b>	<b>12500</b>
Prix de la patate						<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>10 000</b>	<b>7 500</b>
Prix du taro						<b>30 000</b>	<b>20000</b>	<b>7 500</b>	

**Source:** Enquête personnelle, 2018

En analysant ce tableau, nous pouvons dire que le manioc est récolté pendant toute l'année. Par contre, les deux autres cultures ne sont récoltées que pendant la période de récolte. Et les cases vides sont réservées uniquement à des périodes de subsistance pour les agriculteurs surtout pour la patate douce car les produits obtenus ne sont pas vendables.

Toutefois, les commerçants qui subissent sont alors contraints de fixer des prix relativement bas pendant la récolte compte tenu du nombre limité de demandeurs. Pourtant, pendant la période de soudure, pendant lequel les paysans enregistrent le plus bas revenu parallèlement avec l'inexistence de produits agricoles. D'où un accroissement de la demande par rapport à une insuffisance de l'offre qui fait doubler le prix du sac.

#### **IV.2.2.8 Divagation des animaux dans les champs de cultures**

La divagation des animaux dans les zones agricoles a des conséquences négatives sur les cultures. Ce débordement entraîne la disparition des cultures qui compromet le rendement des paysans. De plus, cette situation entraîne incontestablement la dégradation de la cohésion sociale entre l'éleveur et le propriétaire des champs. Pour cette raison, limiter cette divagation constitue une étape non négligeable permettant, par conséquent, aux paysans de pratiquer leurs activités d'une manière stable.

### **IV.3 Les stratégies agricoles pour un développement socio-économique de la commune**

Ces stratégies reposent sur l'implication de l'Etat dans le développement agricole, la canalisation des choix des cultures, l'organisation des paysans, faciliter l'accès des paysans dans le système de crédit, l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits agricoles et le renforcement des capacités des paysans dans le cadre de l'utilisation des engrains chimiques.

#### **IV.3.1 L'intervention de l'Etat**

L'implication de l'Etat dans le développement du secteur agricole est indispensable. Son intervention nécessite de bien concevoir des mesures et de mettre en place des processus de décision qui seront adaptés au contexte socioéconomique local, mobiliser l'appui politique et améliorer enfin la gouvernance dans l'agriculture. Ceci repose sur l'intensification de la production par les techniques modernes. Il peut également inciter l'arrivée des Bailleurs de Fonds et des Organismes Non Gouvernementaux pour contribuer activement dans le développement agricole. Leurs présences dans la commune devraient permettre le renforcement des capacités des paysans à intensifier la production, à produire en qualité et en quantité suffisante. Dans cette même vision, accroître la productivité des paysans et la création d'opportunités dans le cadre de l'économie rurale non agricole dont les ruraux peuvent bénéficier sont des moyens permettant d'intégrer l'agriculture au service du développement.

#### **IV.3.2 Canaliser le choix des cultures**

Certes, le revenu du manioc et de la patate douce constitue l'épine dorsale de l'économie paysanne dans la localité de Milevani. Une stratégie de spécialisation des paysans à des productions à haute valeur est déterminante afin d'améliorer ses revenus. Mais cet

effort serait vain sans un marché ouvert pour l'écoulement des produits. Toutefois, certains paysans pratiquent d'autres cultures telles que la pomme de terre, la carotte... pour compléter leurs revenus. Or, la pratique d'une telle culture est conditionnée par le bénéfice qu'elle peut engendrer ainsi que sa place dans la consommation quotidienne.

En faisant le compte d'exploitation des principales cultures, nous allons pouvoir saisir leur rentabilité économique. Par la même occasion, repérer celles qui pourraient améliorer la situation de subsistance afin de lutter contre l'insécurité alimentaire. Mais il convient de noter que les paysans n'ont pas l'habitude de tenir compte des dépenses qu'ils ont engagées dans leur exploitation. La plus grande partie des travaux est effectuée par la main d'œuvre familiale sauf quand la surface à mettre en valeur est importante. Les paysans de ladite localité ne considèrent pas leur effort comme une dépense valorisable, ils sont satisfaits de leur production en disant ceci « *j'ai planté des petits bâtons de manioc et j'ai récolté un ou des sacs de manioc, donc c'est satisfaisant; Dieu merci !* ».

#### **IV.3.3 Appuis au développement et à une organisation paysanne**

Les paysans s'associent pour garder la solidarité économique et sociale. Comme toute association et coopération, chaque groupement de paysans de commune se consacre généralement à l'amélioration des revenus de ses membres. Malheureusement, la commune rurale de Hamanvou ne possède pas des organismes qui appuient les paysans dans toutes les formes. Et pourtant, l'appui des ONG ou autres types d'organismes permet d'améliorer les conditions de vie des paysans en les accompagnant en matière d'aide pour la gestion familiale, aide matérielle, remboursement des capitaux. Ces entités doivent développer la création et le fonctionnement d'organisations paysannes à vocations variées allant du simple développement agricole à des spécialisations socio-économiques bien déterminées (élevage laitier, petit élevage, protection de l'environnement, gestion des ressources naturelles, produits de rente, transformation de produits agricoles, crédit et épargne ruraux, etc.). Dans ce sens, les paysans devront se forcer pour rentrer dans les associations ou dans les organisations d'appui au développement sur la commune pour développer leurs économies qui sont encore fragiles.

#### **IV.3.4 Faciliter l'accès des paysans au système de crédit**

Les résultats des enquêtes effectués ont montré que les paysans ne bénéficient d'aucun prêt de la part des banques ou des microcrédits.

En effet, ce prêt est accordé aux personnes disposant de garantie suffisante notamment de l'or ou quelque chose de valeur qui peut être vendue en cas de non remboursement de la dette. A Hamanvou, l'absence d'une telle structure financière n'empêche pas les paysans dans la pratique de leurs activités agricoles.

Mais l'installation d'une telle structure dans la commune s'avère une option appropriée pour mettre à la portée des paysans les ressources financières indispensables pour l'extension de leurs activités. La contribution de ces institutions pourrait revêtir plusieurs formes: en nature (dotation de matériels et d'intrants agricoles) ou en liquidité (sous forme de prêt). Cependant, elles doivent proposer des taux d'intérêt plus abordables aux paysans.

Ainsi, les paysans à faible revenu auront des opportunités d'accès à des crédits pour leur permettre d'étendre leurs activités génératrices de revenu telles que la vanille, les cultures vivrières et maraîchères.

Dans le cas de l'autofinancement, les paysans sont obligés de respecter certaines contraintes telles que la complémentarité entre les activités ou la régularité des revenus générés par l'exploitation.

#### **IV.3.5 Amélioration de la production**

Cette amélioration nécessite l'augmentation de la production pour avoir plus de revenus agricoles. Dans ce sens, il faut:

- Utiliser des semences améliorées et plus productives
- Installer un ou des centres d'approvisionnement en intrants agricoles et diminuer un peu les prix
- Introduire et diffuser des nouvelles variétés étrangères plus productives des légumes et autres.

#### **IV.3.6 Amélioration de la commercialisation des produits agricoles**

Des organismes ou des associations peuvent organiser un système de commercialisation afin de maîtriser le prix et encourager les producteurs à améliorer leurs activités agricoles, trouver des moyens pour conserver la production. Ce système consiste à :

- Etablir un budget commun sur les besoins financiers des producteurs et l'envoyer aux bailleurs au lieu d'avancer en ordre dispersé, ce qui mettra les bailleurs intéressés en confusion.

- Mettre en commun les parts de la production à commercialiser, concevoir et mettre en œuvre de manière transparente (par exemple vente par contrat) une stratégie d'écoulement des productions pour maîtriser le prix.
- Mettre en place un système de contrôle de prix et de qualité des produits.
- Par tous les moyens, assurer une bonne communication des informations entre tous les niveaux de la filière agricole.
- La qualité des cultures vivrières, maraîchères et la culture extravertie devrait être améliorée pour pouvoir les exporter.
- Construire les routes d'intérêt agricole pour bien améliorer le secteur agricole en général.

#### **IV.3.7 Renforcement des capacités des paysans dans le cadre de l'utilisation des engrains chimiques**

Ce renforcement des capacités est possible avec l'existence d'un encadrement technique des paysans. Toutefois, une gestion rationnelle sur l'utilisation des pesticides et des engrains chimiques s'impose afin de ne pas accentuer la pollution ou provoquer une destruction des structures du sol.

Dans la Commune, les principales cibles de la destruction du milieu naturel, base de l'agriculture, sont les paysans. Ils sont aussi responsables dans sa gestion. Cela signifie que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables (forêt, sol). Pour faire face à cette situation, une formation sur l'utilisation des engrains chimiques est nécessaire pour les paysans afin de mieux protéger les ressources naturelles, base de l'agriculture. Cette dernière constitue le principal espoir de ressources de revenus des paysans. Pour cela, il faut améliorer les connaissances sur l'amélioration des techniques culturales.

## **CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE**

La commune rurale de Hamanvou est une zone à forte potentialités agricoles. Les potentialités actuelles reposent sur les cultures vivrières sur les surfaces plus ou moins planes sauf la patate douce qui est pratiquée dans les zones montagnardes; les cultures maraîchères et la culture de la vanille. L'élevage est considéré comme une activité secondaire, interdépendante à l'activité agricole. La production agricole n'est pas toute autoconsommée ou écoulée sur le marché local mais en dehors de la Commune également à savoir les deux marchés de Moroni, qui constituent les deux marchés privilégiés des paysans de cette Commune.

De plus, l'exiguïté des parcelles, l'utilisation des méthodes et des matériels archaïques entraîne l'insuffisance et la faiblesse de la production agricole.

Toutefois, l'intervention de l'Etat et la canalisation des choix des cultures plus rentable est nécessaire. L'amélioration de la production et du circuit de commercialisation est inséparable du développement. Pour enfin faciliter ces démarches, l'intervention des micros finances ou d'autres créateurs agricoles serait souhaitable pour faire face aux manques des moyens et des matériels agricoles. A cela s'ajoute le renforcement des capacités des paysans dans le cadre de l'utilisation des engrains chimiques.

## CONCLUSION GENERALE

La Commune Rurale de Hamanvou fait partie des cinq Communes qui composent la Préfecture d'Itsandra-Hamanvou. Elle est caractérisée par la prédominance de l'agriculture de subsistance, c'est une zone à vocation agricole. L'élevage est considéré comme activité secondaire, inséparable à l'agriculture.

Cette zone dispose des fortes potentialités naturelles: un relief favorable aux activités agricoles, un climat tropical humide caractérisé par deux saisons qui se succèdent brusquement et presque sans transition. Ce qui permet d'avoir des diverses cultures tout au long de l'année. Et enfin des sols volcaniques très fertiles, propice à la variation des cultures.

De plus, la Commune a une potentialité humaine considérable. Dans l'ensemble, la population est jeune et active, dont l'agriculture demeure l'activité principale. De ce fait, presque tout le monde s'adonne à l'agriculture. Cependant, la population est inégalement répartie dans l'espace, bien évidemment à la recherche de la zone potentiellement productive dans tous les sens.

En outre, les voies de communications existantes entre les localités sont en bon état. Ce qui facilite la circulation des personnes et la commercialisation des produits agricoles dans les différents marchés.

Néanmoins, beaucoup de problèmes d'ordres naturels et humains constituent un handicap majeur qui freine le développement des activités agricoles dans la Commune. Malgré les fortes potentialités naturelles et humaines, la majorité de la population (69%) vivent encore dans la pauvreté. Le revenu annuel des ménages ne peut donc pas assurer et couvrir tous les besoins et dépenses financiers nécessaires durant une année entière. Dans cette vision, la majeure partie des ménages n'ont pas la possibilité de faire une épargne car la production est destinée tout d'abord à l'autoconsommation, et le reste est vendu pour couvrir les autres besoins de la famille. Cela montre que le déficit budgétaire est un facteur limitant la possibilité d'investissement pour des nombreuses familles.

L'éloignement des zones de culture pour certaines localités constitue un facteur de blocage pour l'acheminement des produits agricoles. Aussi, le moyen de transport des produits reste la force humaine.

A cela s'ajoute aussi la précarité des méthodes, des techniques et des matériels d'exploitation qui freine le développement de l'agriculture. Cette dernière repose sur l'exploitation d'une multitude de parcelles de faibles superficies souvent liées au morcellement excessif de la terre suite aux coutumes successoriales. L'exigüité de ces parcelles ne peut pas fournir une production en quantité suffisante pour satisfaire les besoins quotidiens des ménages.

Face à cette situation, une introduction des nouvelles cultures notamment à vocation commerciale et l'innovation progressive des matériels et des techniques culturales s'avère nécessaire. Ceci reste une des solutions appropriées pour espérer avoir un épanouissement de la population locale pour un développement socioéconomique.

L'intervention des autorités est également nécessaire pour inciter et faciliter l'arrivée des Bailleurs de Fonds et des ONG dans la Commune pour contribuer activement au développement local. Le recours aux crédits agricoles doit être facilité en l'occurrence par une intensification au niveau de la connaissance en gestion de crédit pour éviter l'endettement.

Le renforcement des capacités des paysans à produire en qualité et en quantité suffisante doit être une priorité, notamment dans le cadre du système agricole et du choix de cultures. Dans cette perspective, la croissance agricole doit se réaliser sur une base durable et équitable pour qu'elle contribue à la lutte contre la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire. L'implication des acteurs gouvernementaux plus particulièrement sur l'intensification de la production par les techniques modernes n'est pas à négliger.

C'est dans ce sens que les trois hypothèses supposées au départ dans ce travail ont permis de confirmer les résultats de recherche obtenus lors du travail sur terrain.

Toutefois, la croissance démographique et l'indisponibilité spatiale, facteurs de blocage pour un développement agricole et économique méritent d'être analysées dans des recherches futures.

## I. BIBLIOGRAPHIE

1. **BADOUIN R., (1987)**, *L'analyse économique du système productif en agriculture*. ORSTOM, Cahiers Sciences Humaines, 23 (3-4) : 357-575.
2. **BANQUE MONDIALE, (1992)**, *Rapport sur le développement dans le monde*, cité dans **MATHIEU P. (1998)**, *Population et pauvreté et dégradation de l'environnement en Afrique: fatale attraction ou liaisons hasardeuses*, NSS, vol 6, n°3, pp 27-34 ;
3. **BANQUE MONDIALE (2008)**, *L'agriculture au service du développement*, rapport sur le développement dans le monde, éditions De Boeck Université, 424 Pages.
4. **BATTISTINI R. et VERIN P., (1984)**, *Géographie des Comores*, édition Fernand Nathan, Paris, 142 pages.
5. **BELIERES J.F., et al, (2002)**, « *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?* », IIED, Dossier Zones arides N° 113, Londres, 46 pages.
6. **BELIERE J.F., et al, (2014)**, « *Les agricultures familiales dans le monde: définitions, contributions et politiques publiques* », A Savoir 28, octobre 2014, 200 pages.
7. **BRET B. (2006)**, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris Ellipses, (3ème éditions), 222 p.
8. **DE SCHUTTER O., (2013)**, « *L'exploitation agricole familiale*», Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, in Pidoux M, et Gothuey N., *L'exploitation agricole familiale: le modèle idéal*, Union Suisse des Paysans, pp.11-12.
9. **FAO, (1995)**, *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000*, collection FAO: développement statistique numéro 5, page 28.
10. **GUEBOURG J.L (1995)**, *Espace et pouvoirs en Grande-Comore*, éditions Harmattan, 592 Pages.
11. **GUEYE B. ET TAULMIN C., (2003)**, *Transformations de l'Agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales*, Dossier n°123, IIED, 106 pages.
12. **KEMEM K., (2004)**, *La concertation locale dans les projets de développement, enjeux, pratiques, et perspectives*, ENDA Europe, 16p.
13. **MAZOYER M., (1985)**, *Rapport de synthèse du Comité Systèmes Agraires*. Doc provisoire. Ministère de la Recherche, 16p.

- 14. MSAIDIE K., et al (Décembre 2008),** *Etude monographique de la Commune de Hamanvou, 54 Pages.*
- 15. NIYOMUVUNYI A. (2008),** *La sécurité alimentaire et implication des communautés locales dans la gestion intégrée des ressources naturelles collectives: cas de la commune RUTEGAMA, Mémoire de Master, Département de socio-économie rurale, Université de Burundi, 73 pages.*
- 16. OCDE/FAO (2016),** « *L'agriculture en Afrique subsaharienne: perspectives et enjeux de la décennie à venir* », dans perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025, Editions OCDE, Paris.
- 17. OMS et FAO, (2016),** *La faim dans le monde progresse de nouveau, mue par les conflits et le changement climatique;* communiqué de presse conjoint, Rome.
- 18. PERROUX F., (2011),** *Dictionnaire des sciences économiques*, Armand COLIN, VUEF.
- 19. REBOUL C., (1976),** *Mode de production et système de culture et d'élevage.* Economie Rurale, 112p, pp 55-65.
- 20. RINDA (H.), MALALATIANA (R.), NY HASINA (R.), (2009),** *Développement local*, DIFP, Université d'Antananarivo, 37p.
- 21. ROUVEYRAN J.C, (1960),** *L'exploitation agricole à Madagascar*, CFAC, 102 pages.

## **II. THESES ET MEMOIRES**

- 1. ANDRIATSARAFENO F.D., (1994),** « *Contribution à l'étude technico-économique de la culture de tomates dans la région d'Ampary* », Mémoire de fin d'étude dans l'école supérieure des Sciences Agronomique, 80p.
- 2. RAKOTOARISOA J., (1985),** « *Evolution des systèmes agraires et de la stratégie paysanne* », Thèse de Doctorat de 3ème cycle en Géographie, Paris Sorbonne, pp. 34-68.
- 3. RAKOTOMAHEFA A.B, (2011),** *Potentialités et problèmes de l'agriculture dans la commune rurale d'Analavory*, Mémoire de Maîtrise en géographie, pp 59-66, 82 pages.
- 4. RASAMIMANANA N.M.T, (2011),** *Activités agricoles et variations climatiques dans la commune rurale d'Ankazobe*, mémoire de maîtrise en Géographie, pp.36-58 / pp.82-90.

5. **ZOLIHARISEHENO S.V., (2010)**, « *L'activité agricole dans la commune rurale de Soavinandriana, Région de l'Itasy* », Mémoire de maîtrise en Géographie, pp.36-60.

### III. WEBOGRAPHIE

- **ANTONIN V., (2011)**, « *Intensifier l'agriculture en Afrique, réponse aux défis alimentaires et environnementaux? Controverse* », *Afrique contemporaine* (n° 237), p. 29-43. Article disponible en ligne sur: <http://www.cairn.info/revue-africaine-contemporaine-2011-1-page-29.htm>, consulté le 09 août 2018.
- **Agropolis International (2014)**, « *Agriculture familiales* », Les dossiers d'Agropolis International, N° 19, p.64, consulté le 26 août 2018, disponible sur: [www.agropolis.fr](http://www.agropolis.fr)
- **ROMBI M.F, (2014)**, « *Comores* », Encyclopedia Universalis, Consulté le 20 juillet 2018 sur l'adresse suivante: URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/comores/>
- Définition de la décentralisation, collectivités territoriales décentralisées, consulté le 23 août 2018 sur l'adresse suivante: [www.toupie.org](http://www.toupie.org)
- **ANDERSEN P.P, SHIMOKAWA S., (2007/4)**, « *Infrastructures rurales et développement agricole* », *Revue d'économie du développement* 2007/4 (Vol. 15), p. 55-90, Article disponible en ligne à l'adresse: <http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-4-page-55.htm>, Consulté le 26 octobre 2018 à 15h.
- Concept d'une exploitation agricole, disponible sur l'adresse suivante: [www.fao.org/docrep](http://www.fao.org/docrep)
- L'Agriculture ; disponible sur: [www.machinisme-agricole](http://www.machinisme-agricole), consulté le 19 août 2018 à 12h.

## ANNEXES I

### **QUESTIONNAIRE POUR LES MENAGES AGRICULTEURS DE MILEVANI**

Date :

#### **I. IDENTIFICATION DU MENAGE**

Noms: Age :

Niveau d'étude atteint : Situation matrimoniale :

Nombre d'enfants à charge:

Activité principale: Activité secondaire :

#### **II. AGRICULTURE**

##### **1. Outils de production**

Equipements	Nombre	Prix Unitaire

2. Ces outils vous semblent-ils suffisants ? Oui si non pourquoi ?

#### **III. FONCIER**

##### **3. Qui est le propriétaire des exploitations?**

Vous Héritage Achat AUTRES (location emprunt)

Des parcelles de : Grandes tailles Petites tailles

4. Ces propriétaires sont-elles: titrées non titrées

5. Vos terres sont-elles toutes mises en valeur?

6. Avez-vous des terres en location ? Oui / Non

Si oui, quel est le montant de ce loyer ?

7. Avez-vous loué des terres ?

8. Existe-t-il des conflits fonciers ici ? Oui / Non

- Si oui, comment se manifestent-ils ?

#### IV. LES SYSTEMES DE PRODUCTION

9. Est-ce que vous employez des intrants agricoles?

Si oui, lesquels?

10. Pour quels types de culture?

11. Estimation de la production annuelle pour chaque unité de production (cult. vivrières)

Cultures	Dépense pour la culture	Rec. obtenue (sac)	Destinée à la vente	Argent obtenu
Manioc				
Patate douce				
Taro				

12. Estimation de la production annuelle pour chaque unité de production (cultures maraîchères)

Cultures	Dépense pour la culture	Rec. obtenue (Kg)	Destinée à la vente	Argent obtenu (Fc)
Tomate				
P. de terre				
Carotte				
Concombre				
Chou				

13. Estimation de la production annuelle d'une unité de production (culture commerciale)

Culture	Rec. obtenue (Kg)	Destinée à la vente	Argent obtenu (FC)
Vanille			

14. Budget annuel du ménage

Recettes		Dépenses		Epargne
Libellé	Valeur (FC)	Libellé	Valeur (FC)	
<b>Produits agricoles</b>		<b>Dépenses courantes</b>		
Manioc		Alimentation		
Patate douce		PPN		
Taro		Vêtements		
		Education		

Légumes		Santé		
		Tontines villageoises		

15. La production que vous obtenez suffit-elle à satisfaire vos besoins quotidiens en alimentation? Oui / Non si Non,

Quels autres moyens procurez-vous pour votre alimentation ?

## Riz Autres produits

## 16. Où vendez-vous la production obtenue?

## V.ELEVAGE

17. Combien de bovins et de caprins élevez-vous ?

## 18. Où parquez-vous les animaux ?

19. A quelles fins vous élevez? se nourrir vendre Pour les mariages des enfants

**20. Quel type d'aliment ?** naturel ou chimique

## 21. Le mode de faire valoir: direct métayage fermage

22. Faites-vous partie d'une association paysanne? Oui      Non      pas d'association

Si oui, combien êtes-vous dedans ?

### 23. Est-ce bénéfique pour vous ?

Si oui dans quel sens ?

Si non, pourquoi ne pas créer une?

. Avez-vous déjà reçu un encadrement

## VI. PROBLEMES ET SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES RAVSANS

25. A votre avis, quels sont les principaux obstacles rencontrés au niveau de l'agriculture?

26. Quels sont donc les problèmes que vous rencontrez dans la pratique de l'élevage?

27. D'après vous, quelles sont les solutions pour remédier à ces problèmes ?

## QUESTIONNAIRES CONCERNANT LES AUTORITES COMMUNALES

1. Qu'en pensez-vous de l'agriculture dans cette commune?
  2. Avez-vous effectué des reboisements?
  3. Avez-vous une politique de protection de l'environnement ?
  4. Quels sont les problèmes que vous rencontrez en général?

## ANNEXES II

### Exemple des revenus, des dépenses et bilan annuel de trois types de ménages

**Tableau n° 1:** Revenus annuel des trois types de ménages à Milevani (en FC)

Sources de revenus	Montant du ménage A	Montant du ménage B	Montant du ménage C
<b>Vente des productions agricoles</b>			
Manioc	500 000	250 000	200 000
Patate douce	400 000	262 000	350 000
Taro		300 000	
Igname			
Banane			
Lichou	200 000	15 000	
Tomate	150 000		26 700
Salade	30 000		
Carotte			
Pomme de terre			180 000
Pitsay			25 000
Vanille	2 000 000	750 000	
<b>Sous total</b>	<b>3 280 000</b>	<b>1 577 500</b>	<b>781 700</b>
<b>Vente des productions de l'élevage</b>			
Bœufs	350 000		
Caprins			
Volailles			2 000
<b>Sous total</b>	<b>350 000</b>		<b>2 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 630 000</b>	<b>1 577 000</b>	<b>783 700</b>

**Source:** Enquête personnelle, 2018

**Tableau n°2:** les dépenses annuelles de chaque type de ménages

Les types de dépenses	Montant en Franc Comorien (FC)		
	Ménage A	Ménage B	Ménage C
Dépenses courantes			
Tontines villageoises	140 000	163 000	200 000
Alimentation	245 000	250 000	168 000
Habillement	80 000	143 000	46 000
Hygiène et santé	70 500	200 000	150 000
Fourniture scolaires et écolage des enfants	200 000	90 000	133 000
Électricité	10 000	25 000	12 500
Us et coutumes	2 700 000		
<b>Sous total</b>	<b>3 445 500</b>	<b>871 000</b>	<b>709 500</b>
Dépenses d'exploitation			
Matériels agricoles	17 500	15 000	12 000
<b>Sous total</b>	<b>17 500</b>	<b>15 000</b>	<b>12 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 463 000</b>	<b>886 000</b>	<b>721 500</b>

**Source:** Enquête personnelle, 2018

**Tableau n°3:** Bilan budgétaire annuel des ménages en Franc Comorien (FC)

	<b>Ménage A</b>	<b>Ménage B</b>	<b>Ménage C</b>
Revenus	3 630 000	1 577 000	783 700
Dépenses	3 463 000	886 000	721 500
<b>Bilan</b>	<b>167 000</b>	<b>691 500</b>	<b>62 200</b>

**Source:** Auteur, 2018

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>I</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>II</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>III</b>
<b>ACRONYMES.....</b>	<b>IV</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>VI</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE: DEMARCHE ET CHAMP DE RECHERCHE .....</b>	<b>7</b>
CHAPITRE I: APPROCHE CONCEPTUELLE DES NOTIONS GEOGRAPHIQUES ET DEMARCHE DE RECHERCHE .....	8
I.1 Concepts sur les activités agricoles .....	8
I.1.1 Activités agricoles .....	8
I.1.2 Les différents types d'agriculture .....	8
I.1.2.1 Agriculture familiale .....	8
I.1.2.2 Agriculture commerciale.....	9
I.1.2.3 Différence entre agriculture familiale et agriculture commerciale .....	10
I.1.3 Les différents types d'élevage .....	10
I.1.3.1 Elevage extensif .....	10
I.1.3.2 Elevage intensif .....	11
I.2 Concepts sur le développement.....	11
I.2.1 Développement local .....	12
I.2.2 Concept du développement socioéconomique.....	14
I.2.2.1 Développement social .....	14
I.2.2.2 Développement économique.....	15
I.3 D'autres concepts fondamentaux.....	16
I.3.1 Décentralisation .....	16

I.3.2 Collectivités Territoriales Décentralisées .....	17
I.3.3 Développement durable .....	18
I.4 Contexte de l'agriculture en Afrique et aux Comores .....	19
I.4.1 Choix du sujet .....	21
I.4.2 Choix de la zone de recherche .....	22
I.5 Démarche de recherche .....	22
I.5.1 La documentation.....	23
I.5.1.1 Recherche documentaire .....	23
I.5.1.2 Synthèse bibliographique.....	23
I.5.2 Les travaux sur terrain .....	25
I.5.2.1 La pré-enquête .....	25
I.5.2.2 L'enquête proprement dite .....	26
I.5.2.3 Les problèmes rencontrés .....	26
I.5.3 Analyses, traitement des données et la rédaction.....	27
CHAPITRE II: HAMANVOU: UNE COMMUNE A FORTES POTENTIALITES RURALES.....	28
II.1Un milieu naturel privilégié.....	28
II.1.1 Un relief favorable aux activités agricoles .....	28
II.1.2 Un climat à deux saisons successives .....	29
II.1.3 Des sols riches à vocation agricole.....	31
II.1.4 Une végétation variée .....	32
II.2 Les hommes et l'aménagement de l'espace.....	33
II.2.1 L'évolution du nombre de la population .....	34
II.2.2 Une population jeune et à majorité féminine en Grande-Comore .....	35
II.2.3 Une répartition contrastée et inégale de la population .....	36
II1.2.4 Division sexuelle des activités.....	37
II.3 La résidence dans l'espace vécu .....	38
II.3.1 Les types d'habitations à Hamanvou .....	39
II.3.2 L'habitation dans les zones agricoles, un reflet de la vie rurale.....	39
II.4 Des opérations culturales semi-intensives .....	40

II.4.1 L'amendement .....	40
II.4.1.1 Le fumier de ferme .....	40
II.4.1.2 Le compost .....	40
II.4.1.3 Les engrais chimiques.....	40
II.5 Exploitation agricole.....	42
II.5.1 Les différents types d'exploitant et taille d'exploitation .....	42
II.5.2 Niveau d'instruction des chefs d'exploitation .....	43
II.6 Les moyens de production .....	44
II.6.1 L'homme, acteur de tout développement .....	44
II.6.2 La terre, immense potentiel pour les activités agricoles.....	45
II.6.2.1 Le mode de faire valoir direct .....	45
II.6.2.2 Le mode de faire valoir indirect .....	46
II.6.3 Les équipements et dépenses pour l'exploitation .....	46
II.6.3.1 Les matériels agricoles utilisés .....	47
II.6.3.2 Les dépenses pour l'exploitation .....	47
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	49
<b>DEUXIEME PARTIE: LES IMPACTS DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA COMMUNE RURALE DE HAMANVOU.....</b>	<b>50</b>
CHAPITRE III: LES DIFFERENTS TYPES DE CULTURES ET LEUR COMMERCIALISATION.....	51
III.1 Les cultures vivrières: culture de base dans la commune .....	51
III.1.1 La culture de manioc .....	51
III.1.2 La culture de la patate douce.....	52
III.1.3 La culture de taro.....	54
III.2 Les cultures maraîchères .....	56
III.3 La culture de la vanille: un héritage de la colonisation .....	59
III.4 Place des cultures fruitières.....	61
III.5 Elevage, activité complémentaire à l'agriculture .....	62
III.6 Le prestige du troupeau .....	63

III.6.1 Une activité ancienne empreinté de Bovimanie .....	63
III.6.2 Un rôle avant tout social.....	63
III.7 Commercialisation de la production .....	63
III.7.1 Ecoulement de la production.....	63
II.7.1.1 La bonne qualité des infrastructures routières: vecteurs de développement .....	64
III.7.1.2 Le transport des produits et les marchandises .....	65
III.7.1.3 Le marché, reflet du dynamisme national et communal .....	65
III.7.2 Les circuits de commercialisation des produits agricoles .....	66
III.7.2.1 Les producteurs .....	67
III.7.2.2 Les collecteurs .....	67
III.7.3 Les circuits de vente des produits agricoles de la Commune.....	67
III.7.4 La vente des produits agricoles .....	67
<b>CHAPITRE IV: LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES ACTIVITES AGRICOLES DANS LA COMMUNE RURALE DE HAMANVOU.....</b>	<b>69</b>
IV.1 La place des activités agricoles dans le budget familial .....	69
IV.1.1 Les activités agricoles: source de revenu des ménages.....	69
IV.1.2 Revenu annuel de chaque type de ménage.....	69
IV.1.3 Les dépenses du ménage .....	71
IV.1.4 Bilan monétaire de chaque ménage .....	72
IV.2 Les problèmes des activités agricoles dans la commune rurale de Hamanvou.....	74
IV.2.1 Les problèmes d'ordre physique .....	74
IV.2.1.1 Le changement climatique .....	74
IV.2.2.2 Les catastrophes naturelles.....	74
IV.2.2 Les problèmes d'ordre humain .....	75

IV.2.2.1 Des techniques traditionnelles prédominantes .....	75
IV.2.2.2 La déforestation, facteur de dégradation du milieu naturel.....	75
IV.2.2.3 L'insécurité foncière, cause de la faible motivation des paysans .....	76
IV.2.2.4 Insuffisance d'une infrastructure routière à intérêt agricole .....	77
IV.2.2.5 Les problèmes d'eau .....	77
IV.2.2.6 L'insécurité sociale: vols des cultures sur pied.....	77
IV.2.2.7 Fluctuation des prix des produits au désavantage des paysans .....	78
IV.2.2.8 Divagation des animaux dans les champs de culture .....	79
IV.3 Les stratégies agricoles pour un développement socio-économique et environnemental durable .....	79
IV.3.1 L'intervention de l'Etat dans le développement de l'agriculture .....	79
IV.3.2 Canaliser le choix des cultures .....	79
IV.3.3 Appuis au développement et à une organisation paysanne .....	80
IV.3.4 Faciliter l'accès des paysans au système de crédit.....	80
IV.3.5 Amélioration de la production .....	81
IV.3.6 Amélioration de la commercialisation des produits agricoles .....	81
IV.3.7 Renforcement des capacités des paysans dans le cadre de l'utilisation des engrains chimiques .....	82
<b>CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....</b>	<b>83</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>84</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>89</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>94</b>